

IFMS

Institut de Formation
aux Métiers de la Santé



PROJET PEDAGOGIQUE



Établissement public
de santé mentale
de la Somme



Région
Hauts-de-France

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

SOMMAIRE

Introduction	page 3
I Objectifs pédagogiques généraux des trois années	page 5
I-1 Objectifs pédagogiques de première année	page 5
I-2 Objectifs pédagogiques de deuxième année	page 6
I-3 Objectifs pédagogiques de troisième année	page 8
II Présentation des semestres	page 10
II-1 Semestre 1	page 10
II-2 Semestre 2	page 15
II- 3 Semestre 3	page 18
II-4 Semestre 4	page 23
II- 5 Le service sanitaire	page 26
II-6 Semestre 5	page 27
II-7 Semestre 6	page 35
III Les évaluations des unités d'enseignement	page 38
IV Le suivi pédagogique	page 39
V La formation clinique	page 41
V-1 Processus d'affectation en stage	page 41
V-2 Processus de préparation en stage	page 42
V-3 Processus de visite de stage	page 49
V-4 Processus d'exploitation de stage	page 55
V-5 Processus d'analyse de situation	page 60
V-6 Processus de validation de stage	page 62
VI La simulation en santé	page 70
VII La validation d'année et la certification	page 72
Les annexes	page 73
Annexe 1 : Les projets de l'institut	page 74
Annexe 2 : Le projet ESPAS	page 76
Annexe 3 : Le projet d'aide à la réussite	page 82
Annexe 4 : Le projet qualité de vie en formation	page 91
Annexe 5 : Les calendriers des évaluation	page 98

INTRODUCTION

Le projet de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (I.F.M.S.) de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Somme s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de santé issue des lois relatives à :

- la modernisation du système de santé (Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016),
- la Stratégie nationale de santé 2018-2022,
- l'organisation et à la transformation du système de santé (loi n°2019-774 du 24 juillet 2019),
- l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé (loi n° 2023-379 du 19 mai 2023).

Ce projet se veut être en adéquation avec l'encrage à l'enseignement supérieur des instituts de formations paramédicaux et, en cohérence avec le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales des Hauts de France et le Projet d'Etablissement de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Somme(EPsm). Il est élaboré dans une dynamique de co-construction au sein de l'équipe pédagogique et est communiqué à la rentrée aux étudiants par les formateurs de l'institut.

Il prend en compte les textes réglementaires, la population concernée, l'environnement, les atouts et contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins.

La mise en œuvre quotidienne de ce projet à caractère évolutif requiert l'implication de l'ensemble des acteurs extérieurs et intérieurs (étudiants, formateurs et professionnels encadrants) concourant à la formation afin de faciliter l'acquisition des compétences infirmières, indispensables à l'exercice professionnel.

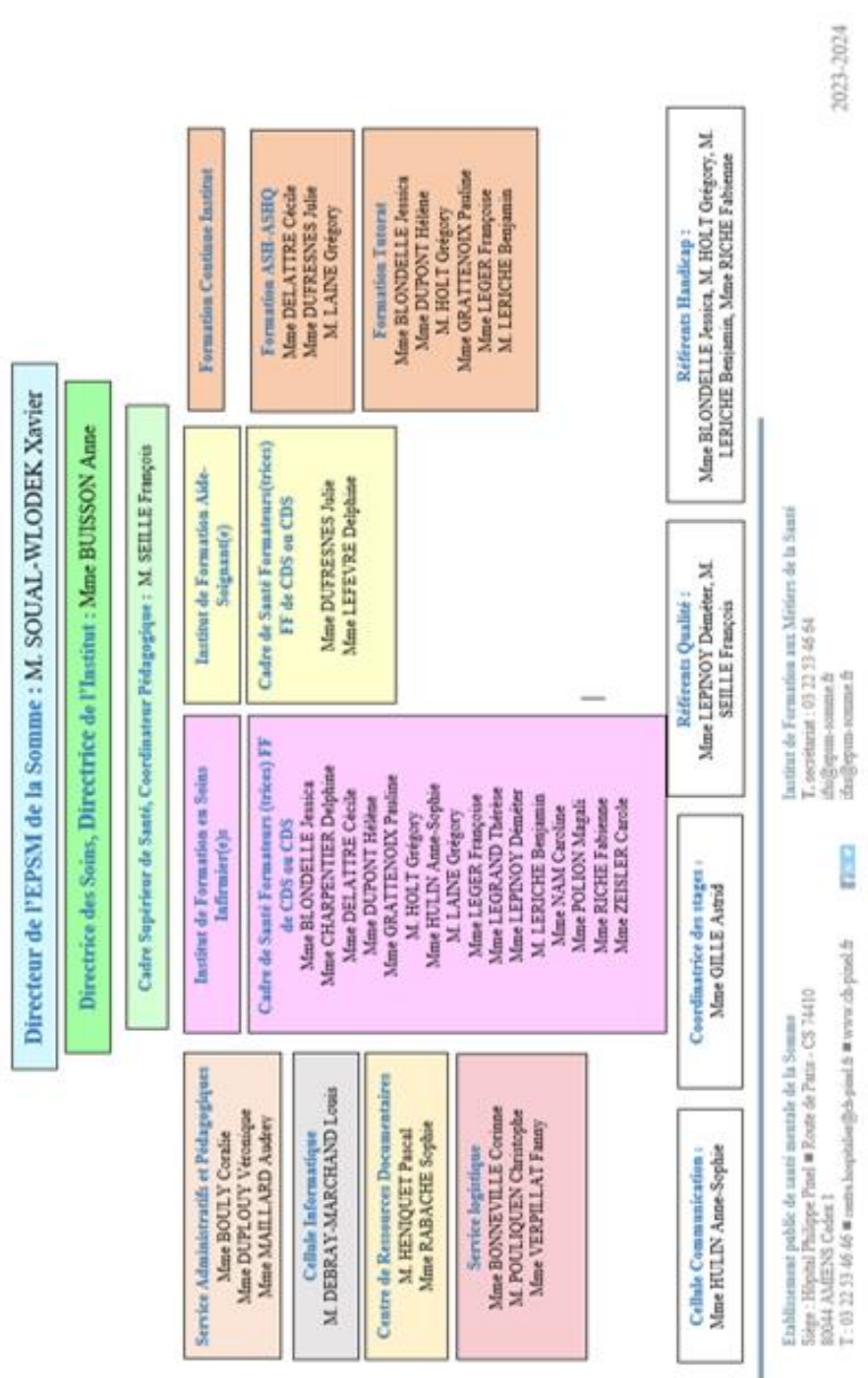
Le projet de l'institut s'appuie sur des valeurs soignantes dans une approche humaniste. L'équipe pédagogique s'attache à promouvoir la tolérance, le respect, la responsabilité, la rigueur, la collaboration et la coopération entre professionnel de santé.

Soucieux de garantir une qualité de formation, l'institut s'inscrit dans une démarche constante d'amélioration de son offre pédagogique, d'accompagnement à la réussite et de qualité de vie en formation. Pour cela, elle s'appuie sur une dynamique de démarche projet, décliné dans les annexes du présent document.

INGENIERIE PEDAGOGIQUE

L'I.F.M.S. de l'EPSM de la Somme s'appuie sur une équipe pluri professionnelle afin de déployer son projet pédagogique. Son organigramme est le suivant :

Organigramme Equipe pédagogique 2023-2024



Depuis plusieurs années, l'accompagnement pédagogique théorique et clinique des étudiants est réalisé par une équipe de cadres de santé et /ou de Faisants fonction de cadre de santé répartis par année de formation. Pour l'année 2023/2024, la composition des équipes est la suivante :

Equipe de 1 ^{ère} année	Equipe de 2 ^{ème} année	Equipe de 3 ^{ème} année
Mme DELATTRE Cécile M. HOLT Grégory Mme HULIN Anne-Sophie M. LAINE Grégory Mme LEGRAND Thérèse Mme GRATTENOIX Pauline	Mme BLONDELLE Jessica Mme CHARPENTIER Delphine M. LERICHE Benjamin Mme POLION Magali Mme RICHE Fabienne	Mme DUPONT Hélène Mme LEGER Françoise Mme LEPINOY Déméter Mme NAM Caroline Mme ZEISLER Carole
Formatrice coordinatrice des stages : Mme GILLE Astrid		

Afin de favoriser la coordination pédagogique, des réunions pédagogiques sont réalisées régulièrement tout au long de l'année. L'ordre du jour de chaque réunion est transmis à l'ensemble des professionnels de l'institut qui peuvent intervenir en fonction de la thématique exposée.

I. Objectifs pédagogiques généraux des trois années.

I-1 Objectifs pédagogiques de première année (Semestres 1 et 2)

En fin de première année, l'équipe pédagogique vise à ce que l'étudiant devienne acteur de sa formation, capable d'apprendre et d'évoluer en permanence, de remettre en cause sa pratique, de l'analyser et l'évaluer. L'étudiant doit être autonome dans ses recherches et développer un esprit de collaboration avec les différents partenaires de soins.

Le semestre 1 sera centré sur la poursuite du développement de la **réflexivité** de l'étudiant. Les apports théoriques et le **questionnement** auront pour finalité de préparer l'étudiant en soins infirmiers à sa rencontre avec la personne soignée mais aussi de l'initier à élaborer un positionnement professionnel tant à l'IFSI qu'en stage.

Les compétences à développer seront les C1 « *Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier* », C3 « *Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens* » et C6 « *Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins* ».

Pour ce faire, l'équipe pédagogique de 1^{ère} année travaillera notamment à partir de situations de pratiques simulées dès le semestre 1 afin de favoriser le développement du raisonnement clinique de l'étudiant.

Le semestre 2 sera centré sur le développement de l'**analyse** des données de la personne afin d'objectiver des diagnostics infirmiers et d'induire le projet de soins. Pour cela nous poursuivrons le travail sur le raisonnement clinique initié en semestre 1 et aborderons la notion de projet de soins qui sera approfondi lors du semestre 3.

Dans la continuité de la compétence 3, nous ciblerons l'acquisition des compétences 1 et 6 pour tous les étudiants à la fin du semestre.

Parallèlement, au cours de ce semestre les étudiants travailleront à l'acquisition des éléments des **compétences 2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » et 4 « Mettre en œuvre des soins à visée diagnostique et thérapeutique »**

Pour cela, le semestre 2 devra :

- ✓ Permettre à l'étudiant de poursuivre l'acquisition de connaissances théoriques nécessaires à la compréhension des situations de soins.
- ✓ Favoriser la recherche et le questionnement de l'étudiant pour qu'il développe une démarche réflexive.
- ✓ Renforcer le raisonnement clinique de l'étudiant et l'initier à l'élaboration du projet de soins.
- ✓ Développer la capacité d'analyse critique de l'étudiant.
- ✓ Responsabiliser l'étudiant.
- ✓ Permettre à l'étudiant de développer son positionnement professionnel et la construction de son identité professionnelle.

TEMPS FORTS DE L'ANNEE :

- ✓ La chasse aux trésors lors de la pré-rentrée pour « apprendre à se connaître ».
- ✓ La journée d'intégration avec l'ensemble des promotions du 14 septembre 2023.
- ✓ La professionnalisation à travers l'UE 6.1 S1, ECOS (Examen Clinique Objectif et Structure), les préparations et exploitations de stages.
- ✓ Le développement de la pratique simulée sur la L1 : Les ECOS, le raisonnement clinique et le 1.3 S1.
- ✓ Festival du film en lien avec l'U.E 2.3 S2.
- ✓ Journée des médiations thérapeutiques en lien avec l'U.E 4.2 S2.
- ✓ Journée santé et bien être organisé avec la MGEN et la CPAM en fin de S2.

I-2 Objectifs pédagogiques de deuxième année (Semestres 3 et 4)

La 2^{ème} année de formation en soins infirmiers constitue la charnière indispensable pendant laquelle l'étudiant devra mobiliser les connaissances théoriques déterminantes acquises antérieurement. L'objectif pédagogique de 2^{ème} année sera de renforcer la démarche réflexive (amorcée en première année) et l'analyse de situations de soins prévalentes.

Cette année sera tout particulièrement centrée sur la consolidation des connaissances théoriques afin que l'ESI puisse s'inscrire dans un processus d'analyse des pratiques de soins et d'envisager des notions essentielles telles que le travail en collaboration, l'interdisciplinarité et la démarche de recherche en soins infirmiers.

TEMPS FORTS DE L'ANNEE :

- ✓ La journée d'intégration avec l'ensemble des promotions du 14 septembre 2023.
- ✓ La professionnalisation au travers des préparations et des exploitations de stages.
- ✓ Le déploiement de la simulation en santé sur les deux semestres : conduite d'entretiens infirmiers lors de situations spécifiques, encadrement des stagiaires, soins d'urgence lors d'isolement thérapeutique
- ✓ Le village prévention santé animé par la MNH le 27 novembre 2023
- ✓ Journée ETP le lundi 12 Décembre 2023 : il s'agit d'une journée d'échanges entre étudiants-professionnels-patients experts autour de l'éducation thérapeutique du patient.
- ✓ Journée portes ouvertes le mercredi 14 Février 2024 : il est demandé aux étudiants d'organiser et d'animer cette journée.
- ✓ Journée de Santé publique les 29 et 30 Mai 2024 : les étudiants restituent leur démarche projet en santé publique dans le cadre du SESA en présence des professionnels encadrants et les partenaires du SESA

Le semestre 3

Le fil conducteur du semestre 3 sera de consolider l'appropriation du raisonnement clinique.

Etape essentielle, fondée sur des situations cliniques, elle va reposer sur plusieurs fondamentaux :

- ✓ L'identification des signes cliniques d'une pathologie
- ✓ L'analyse de la situation de ce patient avec identification de problèmes et/ou risques
- ✓ L'élaboration d'un projet de soin pluri-professionnel mobilisant des actes de soins pertinents et prioritaires.
- ✓ Les compétences à développer seront : C2 « *Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers* » et C6 « *Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins* ».

Le semestre 4

Le fil conducteur du semestre 4 sera d'étayer les acquis du semestre 3 et d'ouvrir sur la dimension éthique, qualité des soins, éducative et préventive. Ces démarches professionnelles permettront de renforcer les capacités d'analyse, le développement du questionnement et du positionnement professionnel.

Les compétences à développer seront : C5 « *Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs* » C7 « *Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle* » et C10 « *Informier et Former des professionnels et des personnes en formation* ».

Au cours de la deuxième année, la mobilisation des compétences acquises dans les semestres antérieurs est attendue.

I-3 Objectifs pédagogiques de troisième année (Semestres 5 et 6)

Au travers du dispositif de formation, l'équipe pédagogique de l'institut de formation en soins infirmiers accompagnera l'étudiant dans l'acquisition et le développement de ses compétences, de façon progressive, dans l'objectif d'atteindre un niveau de **professionnalisation** (déterminer ses conduites professionnelles, comprendre une situation, prendre des décisions et savoir agir en situation de façon autonome et responsable seul et/ou en équipe pluri-professionnelle).

Les concepts d'autonomie, de responsabilité et de réflexivité seront particulièrement développés au cours de la troisième année dans un projet de **professionnalisation** qui correspond à la transformation de l'étudiant apprenant en celui d'infirmier « novice » apte à mettre en œuvre des compétences professionnelles.

L'équipe pédagogique aura pour objectif d'optimiser le développement de la professionnalité¹, le souci constant de favoriser l'acquisition de compétences mais également des savoirs nécessaires à l'exercice de la pratique.

Les orientations pédagogiques du semestre 5 et du semestre 6 s'axeront sur une continuité pédagogique, à savoir :

- ✓ La mobilisation des connaissances acquises des semestres antérieurs et l'acquisition de nouveaux contenus en lien avec les UE 4.7 « soins palliatifs et de fin de vie », UE 2.9 « processus tumoraux » et UE 4.8 « qualité des soins, évaluation des pratiques ».

La mobilisation des compétences acquises dans les semestres antérieurs, avec un approfondissement important de la compétence 7 « analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle » et l'acquisition de nouvelles compétences, la compétence 8 « rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques » et la compétence 9 « organiser et coordonner les interventions soignantes ».

La professionnalisation constituera le fil conducteur de la 3ème année. Dans la continuité des semestres précédents, il s'articulera autour de concepts tels que **l'autonomisation, la responsabilisation, la construction de l'identité professionnelle et la posture réflexive.**

Objectif général

Au terme de la formation, l'étudiant doit être capable de transférer les connaissances théoriques, empiriques et les compétences acquises afin d'assurer une prise en charge individualisée, holistique et de qualité auprès des personnes ou d'un groupe de personnes soignées. L'étudiant de troisième année devra être en mesure de s'inscrire dans une dynamique de recherche qu'il pourra transférer lors de son exercice professionnel au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

¹ Processus de construction et d'approfondissement de compétences et de savoirs nécessaires à la pratique d'un métier : V. Lang « La professionnalisation des enseignants » 1999 -PUF

L'étudiant s'inscrit dans une **posture réflexive lui permettant de s'adapter aux situations de soins rencontrées** et d'améliorer sa pratique professionnelle.

TEMPS FORTS DE L'ANNEE :

- ✓ La journée d'intégration avec l'ensemble des promotions du 14 septembre 2023.
- ✓ La professionnalisation au travers des préparations et des exploitations de stages.
- ✓ Le déploiement de la simulation en santé sur les deux semestres : Situations permettant de mobiliser les connaissances des UE 2.6 et 2.11 S5 « Instauration et suivi des psychotropes et évaluation clinique » en S5 et « ECOS sur les vigilances sanitaires » en S6

- ✓ **Journée « Octobre Rose » :**

Collaboration de différents partenaires et la contribution de la MGEN, le 4 Octobre 2023

- ✓ **Journée « Sécurité patient » le 7 Février 2024 :**

En vue de la professionnalisation et de l'analyse de pratiques (UE 4.8 S6), une journée de sensibilisation sur les bonnes pratiques sera organisée à ESPAS, sous forme d'ECOS, sur 4 thèmes : Hémo-vigilance, Identitovigilance, Matériovigilance, Bonnes pratiques en termes d'administration médicamenteuse, reposant sur le repérage et l'analyse des erreurs.

- ✓ **Table ronde « Retour d'Expérience de la prise de poste » 9/02/2024**

- ✓ **Journée « Lutte contre les violences sexistes et/ou sexuelles » 10/04/2024 :**

En partenariat avec le groupe GLVS et différentes structures inscrites dans le cadre du protocole départemental, sous forme d'ateliers/tables rondes.

- ✓ **Salon de l'emploi le jeudi 18 avril 2024 :**

Organisation d'une journée forum à laquelle seront conviés les partenaires proposant leurs offres d'emploi

- ✓ **Sortie pédagogique fin de formation Vendredi 5/07/24 :**

Projet co-construit avec les étudiants de 3^{ème} année et un co-financement IFMS/Etudiants.

- ✓ **Cérémonie de proclamation des résultats de DE Juillet 2024**

I. Présentation des semestres

II-1 Semestre 1

Les différentes Unités d'enseignement

UE	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur Référent	Formateur(s) co-Référent(s)
1.1	Psychologie/sociologie/Anthropologie	30 h	11 h	M. LAINE	Mme HULIN
1.3	Législation/Ethique/Déontologie	15 h	15 h	Mme DELATTRE	M. LAINE
2.1	Biologie Fondamentale	15 h	4 h	M. LAINE	Mme GRATTENOIX
2.2	Cycles de la vie et grandes fonctions	34 h	11 h	Mme GRATTENOIX	M. LAINE
2.4	Processus Traumatiques	22.5 h	7.5 h	Me HULIN	M. HOLT
2.10	Infectiologie/Hygiene	15 h	15 h	Me HULIN	M. HOLT Mme LEGRAND
2.11	Pharmacologie	26 h	7.5 h	M. HOLT	Mmes LEGRAND / HULIN
3.1	Raisonnement et Démarche Clinique Infirmière	11 h	19 h	Réfèrent: Mme LEGRAND / M. HOLT et Mme GRATTENOIX + Equipe	
4.1	Soins de confort et de bien être	4.5 h	25.5 h	Mme DELATTRE	Mme GRATTENOIX
5.1	Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	0	26 h	EQUIPE	
6.1	Méthodes de travail	0	19 h	Mme LEGRAND	Mmes DELATTRE et HULIN
6.2	Anglais	0	20 h	M.LAINE	Mme HULIN
Total		173h	181h		

- 2 jours de Travail Personnel Guidé sur la période du 1er/11/2023 au 03/11/2023, pour les apprentissages des UE du semestre.

- **L'UE 1.1 S1 :** L'UE abordera les principaux concepts de la psychologie et de la psychologie sociale. Les contenus développés permettront notamment aux étudiants d'identifier les étapes du développement psychologique, cognitif et psychomoteur de l'Homme, d'identifier les caractéristiques psychologiques pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez l'Homme et la participation aux soins. Les contenus seront abordés sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

Les interventions de Monsieur MBERI, psychologue auront lieu le mercredi après-midi sur des créneaux de 3 heures.

Une évaluation formative est planifiée afin de permettre aux ESI de mieux appréhender l'évaluation normative et d'identifier la nécessité d'aménagement pour l'épreuve. Cette année des TD seront mis en place par les formateurs de l'UE pour aider les étudiants à mieux appréhender les concepts dans la pratique soignante.

- **L'UE 1.3 S1 :** Lors de ce semestre, les étudiants aborderont le cadre législatif et réglementaire régissant la profession. Les contenus permettront de circonscrire le champ réglementaire, indispensable à l'exercice de la profession. Un juriste interviendra notamment sur les thématiques suivantes : Droits fondamentaux des patients, responsabilité professionnelle et secret professionnel. Les mesures de protection seront abordées par un professionnel. Cette année, de la pratique simulée sera initié à partir de l'analyse d'une situation.

- **L'UE 2.1 S1 :** Les savoirs dispensés au cours de cette UE permettront aux étudiants de comprendre les niveaux d'organisation de la cellule dans l'organisme, d'acquérir un socle minimal de connaissances en biologie cellulaire et moléculaire leur permettant ensuite de faire des liens avec les notions d'homéostasie, de maladies ou de thérapeutiques. L'apprentissage des normes biologiques et la méthode relative au prélèvement veineux sera intégrée à l'UE. M.LAIGNIER assurera l'intégralité des cours magistraux de cette UE. Il participera également à la conception de l'évaluation formative et normative.

➤ **L'UE 2.2. S1** : Lors de ce semestre, les contenus abordés permettront aux étudiants de comprendre les différents appareils constitutifs du corps humain. Pour cela, il sera indispensable pour les étudiants d'intégrer les schémas anatomiques et de comprendre les mécanismes physiologiques de l'être humain. La maîtrise de ces connaissances leur permettra de mieux appréhender les mécanismes physiopathologiques. Les cours magistraux seront cette année principalement assurés par différents intervenants médicaux. Les travaux dirigés seront menés par l'équipe pédagogique de 1^{ère} année.

Cette année, les TP sur : Bandelettes urinaires, diurèse, ECBU, glycémie capillaire seront réintégrés à l'UE.

➤ **L'UE 2.4. S1** : Au cours de cette UE, seront enseignés les principaux processus traumatiques (traumatismes crâniens, rachidiens, thoraciques, des membres et articulations) ainsi que leurs modalités de prise en soins. Les interventions seront assurées par des intervenants médicaux, paramédicaux et des formateurs de l'équipe pédagogique de 1^{ère} année. Afin de favoriser les apprentissages, de comprendre le rôle infirmier, un glossaire sera travaillé par les étudiants en amont des CM et travaillé sur EPIONE lors d'un travail dirigé. Les formateurs de 1^{ère} année réaliseront des TD de remobilisation de connaissances dans le but de préparer les étudiants à l'évaluation de l'UE.

➤ **L'UE 2.10 S1** : Les interventions de l'UE seront basées autour de l'identification et l'argumentation des règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins. Il sera nécessaire pour les étudiants de comprendre les mécanismes d'actions des agents infectieux dans le but de mettre en œuvre les mesures contribuant à la prévention des infections associées aux soins. Ces éléments seront travaillés par le biais de CM réalisés par des intervenants médicaux, paramédicaux, de TD et TP assurés par les formateurs et infirmières hygiénistes. Les connaissances seront mobilisées d'une d'analyse de situation rapportée du terrain de stage.

Cette année, l'évaluation sera organisée sur le modèle d'un examen clinique objectif et structuré (E.C.O.S.)

- **L'UE 2.11. S1 :** Cette UE a pour objectif de permettre aux étudiants de comprendre les principes généraux de la pharmacologie. Il sera fondamental pour les étudiants de connaître les règles de dispensation des thérapeutiques afin qu'ils prennent conscience des risques et dangers de l'administration médicamenteuse. La dispensation des thérapeutiques nécessitant la maîtrise de calculs élémentaires, une évaluation de ces derniers sera réalisée dans le but d'identifier et de répondre aux difficultés des étudiants dans ce domaine. Les interventions seront assurées par Mr ROUTIER, pharmacien, et les TD par les formateurs de 1^{ère} année.

- **L'UE 3.1 S1 :** Cette UE représente un axe fondamental de l'apprentissage du raisonnement clinique. Elle a pour but d'aider les apprenants à développer le questionnement infirmier, leur capacité d'observation, de déduction, de pensée critique et de jugement clinique. Par le biais d'analyses de situations et de séquence de pratique simulée mobilisant différents acteurs (patient, médecin, aidant naturel ou entourage du patient), les étudiants apprendront à recenser les informations utiles à l'élaboration du recueil de données afin de repérer les problèmes de santé d'une personne. Les formateurs assureront l'ensemble des TD de cette UE.

- **L'UE 4.1 S1 :** Cette UE permettra aux étudiants de comprendre l'importance de dispenser des soins de confort et de bien être individualisés à la personne soignée, en fonction de ses besoins, attentes et ses habitudes de vie. Les formateurs assureront les TD. Lors de cette UE, les étudiants seront mis en situation simulée dans le but de les confronter aux problématiques en lien avec l'autonomie/dépendance, l'ergonomie, la sécurité et les effets du vieillissement. L'évaluation terminale de cette UE sera travaillée à partir des supports vidéos permettant d'argumenter les concepts abordés.

- **L'UE 5.1. S1 :** L'objectif de cette UE visera à proposer des situations cliniques permettant aux étudiants de mobiliser l'ensemble des apports théoriques et pratiques en lien avec les situations simulées du 3.1 S1.
 Cette année, des E.C.O.S. seront organisés en mobilisant les connaissances essentielles des différentes UE du semestre afin de préparer les étudiants à leur premier départ en stage.

➤ **L'UE 6.1 S1** : Cette UE permettra aux étudiants d'analyser leurs méthodes de travail, d'acquérir de nouvelles méthodes et de les initier à la démarche de recherche. Les apprenants novices en informatique bénéficieront d'apports théoriques et pratiques aux différents logiciels de bureautique par M. DEBRAY-MARCHAND. Ils seront initiés à la recherche documentaire par Mme RABACHE, documentaliste.

Le portfolio, les compétences, la formulation d'objectifs, la prise de note et les différentes méthodes d'apprentissage sont abordés lors de cette U.E.

L'évaluation reposera sur la réalisation d'une fiche de lecture dactylographiée d'un ouvrage.

Cette année, la mise en place du projet Voltaire permettra une remise à niveau des connaissances de base de la langue française.

De plus, nous envisageons d'accompagner l'étudiant à ce qu'il soit capable de se présenter et de formuler des mails de façon adaptée.

L'UE 6.2. S1 : Cette UE vise à permettre aux étudiants de converser en anglais dans le contexte des soins.

Cette année, l'anglais se réalisera intégralement en e Learning soit 20h00 de connexion sur la plateforme « English world » sur des temps de TPG. Une note sera attribuée selon le temps de connexion et le pourcentage de réussite.

II-2 Semestre 2

II-2-1 Les différentes unités d'enseignement

UE	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur référent	Formateur(s) co-référent(s)
1.1	Psychologie/sociologie/Anthropologie	18 h	7 h	M. LAINE	Mme HULIN
1.2	Santé publique et économie de la santé	15 h	11 h	Mme DELATTRE	Mme HULIN
2.3	Santé/Maladie/Handicap/Accident de la vie	11 h	11 h	M. LAINE	M. HOLT
2.6	Processus psychopathologiques	22 h	7 h	Mme GRATTENOIX	M. LAINE
3.1	Raisonnement et Démarche Clinique Infirmière	4 h	18 h	Référentes : Mme LEGRAND et M. HOLT + Equipe	
3.2	Projet de soins infirmiers	4 h	11 h	Référentes : Mme LEGRAND et M. HOLT + Equipe	
4.2	Soins relationnels	2 h	11 h	M. LAINE	Mme GRATTENOIX
4.3	Soins d'urgence	4 h	11 h	Mme GRATTENOIX	Equipe
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	7 h	17 h	M.HOLT	Mme LEGRAND
4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	7 h	7 h	Mme HULIN	Mme DELATTRE
5.2	Evaluation d'une situation clinique	0	15 h	Référentes : Mme LEGRAND et M. HOLT + Equipe	
6.2	Anglais	0	10 h	M. LAINE	Mme HULIN
Total		94 h	126 h		

- **L'UE 1.1 S2** : Les enseignements s'inscriront dans la continuité des apports dispensés lors du 1^{er} semestre. Les enseignements viseront à approfondir les aspects sociologiques de la relation soignant / soigné. Les apports faciliteront l'analyse des situations cliniques en stage. Des psychologues cliniciens assureront les enseignements. Un récapitulatif des principaux concepts sera réalisé en fin de chapitre dans le but de faciliter la réussite des étudiants lors de l'évaluation.

- **L'UE 1.2. S2** : Au cours de cette UE, les étudiants découvriront les grandes notions de santé publique. Cette UE permettra aux étudiants de poser les bases nécessaires à la compréhension des grandes problématiques de santé publique. Cette première approche vise à sensibiliser les étudiants à leur rôle d'acteur de la santé publique et représente un socle indispensable à la conception et à la réalisation de leur futur projet dans le cadre du service sanitaire de 2^{ème} année.

- **L'UE 2.3 S2** : Cette UE permettra aux étudiants de faciliter l'approche de la personne atteinte de maladie chronique ou de handicap. Un travail sur les représentations est effectué par l'approfondissement des concepts de santé, maladie, handicap et accident de la vie initiée en 3.1 S1.

Puis des éléments de contenu sur la douleur chronique, la maladie chronique, le handicap et sur les différentes prises en charge seront délivrés aux étudiants par des formateurs de l'IFMS.

Ensuite les étudiants seront répartis en petit groupe et travailleront sur une thématique portant sur une maladie chronique ou d'une situation de handicap. A travers ce travail, ils réaliseront un court métrage (film), un poster (affiche du film) et un dossier. La finalité de ce travail donnera lieu à un festival du film qui mettra en scène les différentes vidéos produites par les étudiants.

- **L'UE 2.6. S2** : Les enseignements auront pour but d'aider les étudiants à comprendre les différents modèles d'analyse des troubles psychiques, à mobiliser la sémiologie psychiatrique. Ces éléments permettront d'aborder les troubles névrotiques. L'évaluation sera faite sous la forme d'un contrôle écrit des connaissances.
- **Les UE 3.1, 3.2 et 5.2 S2** : Les enseignements s'inscriront dans la continuité des apports dispensés lors du 1^{er} semestre en y ajoutant la notion de projet de soins. Les situations cliniques travaillées lors des TD permettront aux étudiants d'approfondir leur démarche réflexive. L'évaluation de ces UE sera réalisée lors de la seconde partie de stage de semestre 2.
- **L'UE 4.2 S2** : Cette UE permettra aux étudiants de travailler les concepts en lien avec la communication et les amène à repenser leur posture professionnelle dans la relation soignant/soigné. Une journée sur le thème des médiations thérapeutiques sera, pour les étudiants, l'occasion de découvrir les différents outils utilisés par les professionnels dans ce domaine. L'évaluation se fera par le biais d'une analyse de vidéo mettant en avant une relation de soin.
- **L'UE 4.3 S2** : Cette UE réalisée par les professionnels du CESU du CHU d'Amiens permet aux étudiants d'apprendre les premiers gestes qui sauvent. La formation se poursuit ensuite lors des semestres 4 et 6. La validation de cette UE est basée sur la présence au cours magistral et aux ateliers FGSU niveau 1.
- **L'UE 4.4. S2** : Cette UE permettra aux étudiants de se confronter à l'apprentissage de préparations thérapeutiques et d'acquérir les principes et règles de préparation, de réalisation et de surveillance des soins, actes et activités de soins autorisées par la législation. Un point particulier sera porté sur l'apprentissage des calculs de doses. Les séquences de TD permettront aux apprenants de découvrir les matériels, d'acquérir dextérité et organisation du soin en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.

Une évaluation formative de préparation de perfusion avec ajout d'ions sera réalisée par les formateurs de 1^{ère} année selon les mêmes modalités que l'évaluation normative.

- **L'UE 4.5 S2** : Cette UE représentera le point de départ des enseignements relatifs à la gestion des risques en santé. Son objectif sera d'aider les étudiants à prendre conscience de l'importance de la sécurité lors de la réalisation des soins. Au cours de cette UE sont abordés les principaux concepts utilisés en gestion des risques (risque, facteur de risque, sécurité et besoin de sécurité, vigilance, ...). Cette UE est une amorce à la démarche de gestion des risques développée en 2^{ème} année de formation. Les CM seront assurés par Mme SCREVE ingénieure qualité et un membre de l'équipe pédagogique.

L'UE 6.2 S2 : Cette UE visera à permettre aux étudiants d'acquérir du vocabulaire en anglais adapté au contexte de soin. Les enseignements seront réalisés en distanciel via une plateforme de e-learning. Les étudiants disposent de temps de TPG afin d'atteindre les objectifs nécessaires à la validation de l'UE basés sur le temps de connexion et le taux de réussite aux exercices.

II-3 Semestre 3

UE Semestre 3	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur référent	Formateur(s) co- référent(s)
1.2	Santé publique et économie de la santé	20 h	20 h	Mme BLONDELLE Jessica	Mr LERICHE Benjamin et Mme RICHE Fabienne
2.5	Processus inflammatoires et infectieux	30 h	10 h	Mr LERICHE Benjamin	Mme POLION Magali
2.8	Processus obstructifs	30 h	10 h	Mme CHARPENTIER Delphine	Mme BLONDELLE Jessica
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	15 h	5 h	Mme RICHE Fabienne	Mme CHARPENTIER Delphine
3.2	Projet de soins infirmiers	5 h	15 h	EQUIPE	
3.3	Rôle infirmier, organisation du travail et inter professionnalité	10 h	10 h	Mme POLION Magali	Mme CHARPENTIER Delphine
4.2	Soins relationnels	4 h	36 h	Mme BLONDELLE Jessica	Mme POLION Magali
4.6	Soins éducatifs et préventifs	4 h	21 h	Mme RICHE Fabienne	Mr LERICHE Benjamin
5.3	Communication et conduite de projet	0 h	40 h	EQUIPE	
6.2	Anglais	0	10 h	Mme CHAPENTIER Delphine	
Total		118h	177h		

- **L'UE 1.2 S3** : « Santé publique et économie de la santé » Cette UE sert de socle à la mise en place du service sanitaire et participe à ce titre à l'évaluation du service sanitaire. Un dossier projet élaboré en pluri professionnalité sera remis et validera la partie théorique du SESA au même titre que la validation de l'UE. Nous préparerons les étudiants en travaillant sur les thématiques nationales identifiées au même titre que la méthodologie de projet et les outils d'animation de groupe.

La collaboration avec l'éducation nationale sera plus efficiente cette année au vue du nombre de terrain se proposant d'accompagner les étudiants dans leur démarche projet.

Nous poursuivrons par ailleurs notre partenariat avec les lieux de stage ayant collaboré avec notre institut depuis deux années au déploiement du service sanitaire (établissements médico-sociaux, sanitaire et médico-éducatif).

Les groupes seront composés de 3 à 4 étudiants en soins infirmiers et 1 à 2 étudiants des autres filières en santé.

Chaque groupe bénéficiera d'un référent formateur de l'année afin de les suivre et les accompagner dans leur démarche projet.

- **L'UE 2.5 S3:** Cette UE explorera les principaux « Processus infectieux et inflammatoires ». Elle visera à :

- ✓ Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'infection et de l'inflammation.
- ✓ Identifier les signes, les complications, les modes de dépistage et les thérapeutiques des pathologies prévalentes (tuberculose, HIV, hépatite, méningite ...) et faire des liens avec les moyens de prévention et de protection de ces pathologies.

Les enseignements magistraux seront assurés essentiellement en asynchrone distanciel, complétés par une séance d'échange sur les apprentissages.

Des fiches pathologies seront élaborées à partir des enseignements dispensés par les professionnels afin de faciliter l'apprentissage.

- ✓ Réaliser une surveillance infirmière en lien avec ces pathologies.

Modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle de connaissances

- **L'UE 2.8 S3 :** « Processus obstructifs » Cette UE visera à :

- ✓ Expliquer les mécanismes physiopathologiques des processus obstructifs.
- ✓ Identifier les signes cliniques, les complications et les thérapeutiques des processus obstructifs prévalents tels que l'accident vasculaire cérébral, infarctus du myocarde, lithiases rénales, hépatiques, occlusion intestinale, bronchite chronique obstructive, OAP, phlébite, embolie pulmonaire et l'asthme.
- ✓ Réaliser une surveillance infirmière en lien avec ces pathologies.

Modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle de connaissances

- **L'UE 2.11 S3** « Pharmacologie et thérapeutiques ».

Cette UE s'inscrit dans la continuité de la 1^{ère} année. Les enseignements reposeront sur les différentes familles thérapeutiques : les anticoagulants, les médicaments en cardiologie, les bronchodilatateurs et les hypolipémifiants.

Pour chacune des thérapeutiques :

- ✓ Citer les indications et effets secondaires
- ✓ Énoncer la surveillance infirmière

Avant de débiter cette UE, 2 évaluations formatives « Prérequis » seront réalisées avant le départ en stage S3.1 afin de réaliser un bilan des savoirs acquis en pharmacologie et en calculs de doses lors des semestres 1 et 2. Des TD calcul de dose sur les prérequis des semestres 1 et 2 seront réalisés en présentiel. Des séquences de renforcement pourraient être envisagées au regard de la progression des étudiants. Des TD révisions sur les différentes classes pharmaceutiques seront également réalisés afin d'aider les étudiants dans leurs apprentissages.

Les modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle de connaissances sur l'ensemble des apprentissages du semestre.

➤ **L'UE 3.2 S3**: « Projet de soins infirmiers ».

Les objectifs spécifiques au terme de cette UE seront d' :

- ✓ Elaborer un projet de soins
- ✓ Identifier et hiérarchiser les problèmes de la personne prise en soins
- ✓ Être en mesure également de mener des actions répondant aux problèmes du patient
- ✓ Evaluer l'efficacité des actions menées

3 TD seront travaillés afin de préparer les étudiants à l'évaluation terminale. Le premier TD est réalisé en présentiel avant le départ en stage S3.1 sur la thématique de la dépression en lien avec les pré requis de l'UE 2.6 S2.

Les modalités d'évaluation : Evaluation écrite, en groupe restreint, de la présentation et de l'argumentation d'un projet de soins avec la priorisation des problématiques de santé de la personne soignée dans un contexte de situation de soins donné.

L'UE 3.3 S3 : « Rôle infirmier, organisation du travail et inter professionnalité ».

Les objectifs spécifiques au terme de cette UE seront de (d') :

- Caractériser les différents concepts liés à la notion du travail (posture professionnelle, rôle et place de l'infirmière dans le travail en équipe et en réseau).
- Identifier et présenter les différentes instances de l'organisation et de la représentation de la profession infirmière (CLUD, CHSCT, CLIN, ...)

Et dans la continuité du projet de soins :

- Organiser et coordonner les interventions soignantes en tenant compte du champ d'intervention des différents acteurs et de leur domaine de compétence.
- Identifier les différents professionnels qui concourent à la prise en soins du patient.

Modalités d'évaluation : épreuve orale en groupe. Les objectifs sont de :

- Identifier les professionnels paramédicaux étant ou pouvant être mobilisés auprès de l'infirmière dans la prise en soins du patient en lien avec la situation emblématique présentée,
- Justifier leurs choix avec les éléments du texte,
- Citer les compétences en lien direct avec la situation emblématique en s'appuyant sur les référentiels de compétences et/ou d'activités de chaque profession,
- Citer les moyens mis ou pouvant être mis en place par chaque professionnel dans la prise en soins de la personne.

➤ **L'UE 4.2 S3 : « Soins relationnels ».**

La finalité de cette unité d'enseignement sera la conduite d'entretiens infirmiers et l'analyse des interactions lors des mises en simulation. Les étudiants devront :

- ✓ Expliciter la notion de relation et plus spécifiquement la relation d'aide
- ✓ Identifier les différentes techniques de communication
- ✓ Analyser des entretiens à l'aide des concepts étudiés
- ✓ Réaliser un entretien infirmier dans une situation spécifique (agressivité, conflit, deuil et annonce de diagnostic).

L'accompagnement sera réalisé par les formateurs référent de l'UE en collaboration avec les des formateurs de première et troisième année. Ce dernier consistera en la mise en situation d'entretien infirmier pour chaque étudiant.

Quatre séances de simulation/débriefing seront intégrées aux TD, en lien avec les situations spécifiques de soins relationnels de l'UE.

Un dernier TD sera réalisé dans les mêmes conditions d'évaluation (évaluation formative).

Modalités d'évaluation : mise en situation individuelle lors d'un entretien infirmier (10 minutes) et auto-évaluation de l'entretien mené (5 minutes). En ce qui concerne les conditions d'évaluation, le patient sera simulé par un professionnel IDE. Les scénarios seront les mêmes que ceux travailler en TD. La thématique de l'évaluation attribuée à l'étudiant sera différente de celle qu'il aura pu travailler en TD (mise en situation).

➤ **L'UE 4.6 S3: « Soins éducatifs et préventifs ».**

La compétence emblématique de cette U.E est la C5 : « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs » Les compétences associées sont les compétences 1, 2, 6, et 9.

Les objectifs :

- ✓ Elaborer un bilan éducatif d'une personne souffrant d'une maladie chronique en intégrant son entourage
- ✓ Objectiver un programme d'éducation thérapeutique en lien avec le projet de vie de la personne
- ✓ Elaborer l'évaluation d'une séquence d'éducation thérapeutique en mobilisant les ressources pédagogiques

Dans le but d'amener les étudiants à faire du lien, les séquences de travaux dirigés utiliseront les pathologies chroniques abordées dans les UE 2.5 ; 2.8 ; et 2.11.

Modalités d'évaluation : Analyse d'un programme d'éducation thérapeutique de patient, épreuve individuelle écrite.

➤ **L'UE 5.3 S3**: « Communication et conduite de projet ».

Cette unité d'enseignement dite intégrative mobilisera dans un premier temps les enseignements théoriques de la première année notamment les processus traumatiques et psychopathologiques puis ensuite les enseignements du semestre (processus infectieux et inflammatoires, processus obstructifs et pharmacologie). A cet effet les étudiants travailleront sur des dossiers de soins issus du terrain.

Modalités d'évaluation : épreuve orale, portant sur l'analyse d'une situation clinique, évaluée pendant le stage S3-2.

➤ **L'UE 6.2 S3** « Anglais ».

L'objectif de cette unité d'enseignement sera de communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins. Les enseignements sont exclusivement dispensés sous la forme de TD et ils sont axés sur l'acquisition et l'utilisation du vocabulaire professionnel.

Les modalités d'évaluation : Evaluation écrite.

II-4 Le semestre 4

Fil conducteur : « renforcer les acquis du semestre 3 et centrer sur la dimension éducative et préventive »

UE Semestre 4	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur réfèrent	Formateur(s) réfèrent(s)
1.3	Législation éthique déontologie	30 h	20 h	Mme POLION Magali	Mme RICHE Fabienne
2.7	Défaillance organique et processus dégénératifs	30 h	10 h	Mme CHARPENTIER Delphine	Mme BLONDELLE Jessica
3.4	Initiation à la démarche de recherche	20 h	15 h	Mr LERICHE Benjamin	Mme POLION
3.5	Encadrement des professionnels de soins	10 h	20 h	Mme RICHE Fabienne	Mme BLONDELLE Jessica
4.3	Soins d'urgence	3 h	18 h	Mme CHARPENTIER Delphine	Mme BLONDELLE Jessica
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	6 h	34 h	Mme RICHE Fabienne	Mme CHARPENTIER Delphine
4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	10 h	10 h	Mme POLION Magali	Mr LERICHE Benjamin
4.6	Soins éducatifs et préventifs	0 h	15 h	Mme RICHE Fabienne	Mr LERICHE Benjamin
5.4	Soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires	0 h	40 h	Mme BLONDELLE Jessica	Equipe
6.2	Anglais	0	5 h	Mme CHARPENTIER Delphine	
Total		109 h	182 h		

➤ L'UE 1.3 S4: « Législation éthique déontologique »

Les objectifs de cette unité d'enseignement seront de (d') :

- ✓ Mobiliser les pensées philosophiques et les valeurs de l'être humain dans la pratique professionnelle infirmière en intégrant les notions de droit, morale et d'éthique
- ✓ Appliquer les principes éthiques dans des situations de soins posant un dilemme
- ✓ Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique dans le contexte professionnel
- ✓ Evaluer les conséquences de la notion de responsabilité professionnelle

Modalités d'évaluation : L'évaluation se déroulera en groupes restreints à partir d'une situation de soin, face à un binôme de formateur/professionnel IDE, pour favoriser la réflexion et le questionnement éthique.

➤ **L'UE 2.7 S4 : « Processus dégénératifs »**

Les objectifs de cette unité d'enseignement seront d'(de):

Identifier les signes cliniques, les complications et les thérapeutiques des processus dégénératifs prévalents tels que :

- ✓ Le diabète
- ✓ L'insuffisance rénale aigüe et chronique
- ✓ La maladie d'Alzheimer,
- ✓ La sclérose en plaques et la sclérose latérale amyotrophique
- ✓ La maladie de Parkinson
- ✓ L'insuffisance cardiaque et pulmonaire
- ✓ L'insuffisance veineuse et les ulcères
- ✓ La dysthyroïdie

Réaliser une surveillance infirmière et éducation à la santé en lien avec ces pathologies

Modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle de connaissances.

➤ **L'UE 3.4 S4 : « Initiation à la démarche de recherche »**

Les objectifs de cette unité d'enseignement seront d'(de):

- ✓ Initier à la démarche de recherche infirmière
- ✓ Comprendre les buts de la recherche, les démarches utilisées
- ✓ Repérer et s'approprier des concepts en vue d'un réinvestissement professionnel (transférable sur le travail de recherche de troisième année).

Un temps de travail sur la rédaction d'une situation interpellant sera mené à la fin de l'UE, en vue de la troisième année.

Modalités d'évaluation : Epreuve écrite individuelle avec l'élaboration d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article professionnel (poster scientifique).

➤ **L'UE 3.5 S4 : « Encadrement des professionnels de soins »**

L'objectif de cette unité d'enseignement sera d'écrire un projet d'encadrement à partir d'une situation de soins emblématique identifiée lors du stage S4.1. Une méthodologie de travail sera enseignée et mise en œuvre pour favoriser leurs apprentissages lors des TD.

Modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle d'analyse d'une situation d'encadrement.

➤ **L'UE 4.3 S4 : « Soins d'urgence »**

Cette unité d'enseignement amènera les étudiants à :

- ✓ Analyser une situation dans un contexte d'urgence
- ✓ Prendre des décisions adaptées et réfléchir aux conséquences de leurs actes

Modalités d'évaluation : épreuve en groupe restreint d'analyse d'une situation de soins d'urgence via la plateforme numérique « Barrows ».

➤ **L'UE 4.4 S4** : « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical ».

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de repérer et de mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie.

Pour cela nous lui demanderons de :

- ✓ Réaliser des calculs de doses nécessaires à l'exercice professionnel en situation simulée
- ✓ Respecter les étapes du contrôle pré transfusionnel
- ✓ Réaliser des activités de soins en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie (manipulation d'une SAP, pose et surveillance d'une SNG)
- ✓ Développer ses habiletés gestuelles et comportementales
- ✓ Participer à la prise de décisions lors de pratiques simulées

Modalités d'évaluation : épreuve orale individuelle en situation simulée qui reposera sur la réalisation et l'argumentation du CPTU en conformité des bonnes pratiques.

➤ **L'UE 4.5 S4**: « Soins infirmiers et gestion des risques »

Les objectifs de cette unité d'enseignement seront d' :

- ✓ Acquérir une méthode d'analyse des risques liés aux pratiques professionnelles
- ✓ Initier la culture qualité dans les pratiques professionnelles
- ✓ Utiliser des outils d'analyse des causes

Modalités d'évaluation : épreuve orale en groupe d'analyse d'événement indésirable.

➤ **L'UE 4.6 S4**: « Soins éducatifs et préventifs »

Au terme de cette UE, les étudiants seront en capacité :

- ✓ D'analyser les besoins éducatifs d'une personne ou d'un groupe de personnes
- ✓ D'élaborer un diagnostic éducatif
- ✓ De proposer des actions préventives et éducatives pertinentes

Modalités d'évaluation : l'évaluation se déroulera sur la période de stage de S4.1 et consistera en un rendu de dossier. Il s'agira de proposer et argumenter une action d'éducation thérapeutique.

➤ **L'UE 5.4 S4** : « Soins éducatifs, préventifs et formation des professionnels et des stagiaires »

Cette unité d'enseignement est intégrée au service sanitaire, partie réalisation pratique sur les terrains de stage SESA. Elle consistera en la conception, la réalisation et l'évaluation d'une action de prévention en santé publique en lien avec la démarche projet initié dans l'UE 1.2 S3. Une visite de stage, le formateur référent du groupe, aura lieu sur le 3^{ème}/4^{ème} ou 5^{ème} lundi.

Les supports d'animation devront être validés conjointement par l'encadrant de terrain et le formateur référent du groupe.

Modalités d'évaluation : A cet effet les étudiants devront produire un support de vidéo-projection devant leurs pairs. Ce support retracera leurs actions pratiques de santé publique primaire, tout en mettant en évidence l'évaluation de ces dernières. Cette présentation sera le support des journées de Santé publique.

II-5 Le service sanitaire en semestre 3 et 4

Dans le cadre de l'arrêté du 12 juin 2018 et du décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé, les étudiants de 2^{ème} année de l'institut réaliseront leur service sanitaire afin de contribuer à la promotion de la santé et à la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie.

Encadré par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France, l'Université Picardie Jules Verne, les professionnels du monde de la santé et de l'éducation nationale, les étudiants en soins infirmiers en collaboration avec des étudiants en médecine, en pharmacie, en kinésithérapie et en maïeutique pourront ainsi travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions concrètes de santé publique auprès de publics identifiés comme prioritaires.

Ces actions seront en lien avec les thématiques nationales définies, telle que : (en attente des publications)

- ✓ L'alimentation et la nutrition
- ✓ L'éducation à la sexualité
- ✓ L'activité physique
- ✓ Les addictions
- ✓ La santé mentale
- ✓ Les gestes qui sauvent (lien avec la formation GSU)

Les thématiques seront choisies par les établissements partenaires en début d'année universitaire 2023-2024.

Afin de faciliter la construction et la mise en œuvre des actions, les étudiants bénéficieront d'une formation théorique par l'université par le biais de la plateforme numérique EPIONE avant de réaliser leurs actions auprès des différents publics.

Mme VILLAIN Valérie, formatrice en Santé publique, interviendra cette année afin d'accompagner les étudiants sur la démarche projet en santé publique et la réalisation d'enquête par questionnaire.

Les professionnels accueillant les étudiants en stage présenteront des démarches projet qu'ils ont mené au sein de leur structure selon les différentes thématiques de santé et auprès des populations diverses (l'activité physique et la nutrition, la santé sexuelle et affective, l'usage des écrans, les addictions).

Le village prévention santé animé par la MNH sera reconduit cette année. Six ateliers (santé publique, nutrition, conduites addictives/alcool, sexualité, addictions/contre-addictions et émotions/sommeil) seront proposés aux étudiants. Ce projet permettra d'initier les étudiants à l'action de prévention en étant acteur des ateliers afin qu'ils puissent s'en saisir et les transposer dans leur démarche projet.

Dans le cadre de la formation en soins infirmiers, le service sanitaire sera en lien avec les unités d'enseignement 1.2 S3 « Santé publique et économie de la santé » et l'unité d'enseignement 4.6 S3 « Soins éducatifs et préventifs ». L'action de prévention sera intégrée aux périodes de stage de la famille « Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie », ainsi que l'Unité d'enseignement 5.4 S4.

La réalisation du service sanitaire permet l'attribution de 5 ECTS.

Lors du semestre 3, les étudiants travailleront à l'élaboration d'un projet d'action de démarche en santé publique orienté sur une thématique définie par groupe en pluridisciplinarité (3 à 4 étudiants en soins infirmiers et 1 à 2 étudiants d'une autre filière en santé). Les professionnels de terrain accompagneront les étudiants en ce sens.

Lors du semestre 4, les étudiants conduiront et évalueront leurs actions de prévention auprès de leur population cible.

II-6 Le semestre 5

UE	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur référent	Formateur(s) référent(s)
2.6	Processus psychopathologiques	30 h	10 h	Mme LEPINOY Déméter	Mme LEGER Françoise
2.9	Processus tumoraux	30 h	10 h	Mme ZEISLER Carole	Mme NAM Caroline
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	30 h	10 h	Mme DUPONT Hélène	Mme LEGER Françoise
3.3	Rôle infirmier, organisation du travail, inter professionnalité	10 h	20 h	Mme LEPINOY Déméter	Mme DUPONT Hélène
4.2	Soins relationnels	0 h	20 h	Mme LEPINOY Déméter	Mme ZEISLER Carole
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	6 h	34 h	Mme DUPONT Hélène	Mme ZEISLER Carole
4.7	Soins palliatifs et de fin de vie	10 h	20 h	Mme ZEISLER Carole	Mme LEPINOY Déméter
5.5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	0 h	40 h	EQUIPE	
5.7	Optionnelle « note de recherche »	0 h	10 h	Mme NAM Caroline	Mme LEGER Françoise
6.2	Anglais	0	5 h	Mme NAM Caroline	
Total		116 h	174 h		

Horaires : amplitude horaire des journées de cours de 8h30 à 18h00

Période de cours du 4 septembre au 6 octobre 2023 et du 20 novembre au 16 décembre 2023.

Les évaluations du semestre 5 constituant une charge mentale conséquente, il a été envisagé de les planifier sur les 2 dernières semaines de cours avant les vacances scolaires de décembre, et un TPG le 8/12/23.

Objectifs et organisation des unités d'enseignements :

« *L'amélioration de la prise en charge douleur requiert des professionnels de santé engagés, sensibilisés et formés* ² ». L'équipe pédagogique a donc souhaité faire un focus tout particulier sur la prise en charge de la souffrance globale à travers les Unités d'Enseignement du semestre permettant cette mise en lien.

➤ **UE 2.6 : « Processus psychopathologiques »**

Objectifs : au terme de l'enseignement l'étudiant sera capable de :

- Analyser une situation, repérer les signes cliniques et prendre en charge un patient ou un groupe de patients atteints d'un problème de santé mentale. Des TD permettront aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en sémiologie et de développer leurs acquisitions en termes d'interventions infirmières spécifiques.
- Mettre en place les thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses adaptées, et en assurera la surveillance et la traçabilité,
- Développer ses capacités d'analyse et de réflexion en regard des situations rencontrées (questionnement professionnel et remise en question),
- Transférer les connaissances acquises en santé mentale et dans tous les secteurs de soins afin d'assurer une prise en soins optimale des patients.

Organisation : CM : 19 h – TD : 17 h – TPG : 5h30

Evaluation : durée 1h00 - évaluation écrite de connaissances.

Déroulement de cette UE en 3 temps :

Temps 1 :

- Psychopathologie de l'adulte

Temps 2 :

- Comorbidités : Troubles des conduites addictives ; Troubles des conduites alimentaires et Crise suicidaire

Temps 3 :

- Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Des TD permettent de mobiliser les connaissances (sémiologie, liens entre signes cliniques et soins infirmiers en phase aigüe). Un TD co-construit avec l'équipe de Mosaïque permet d'approfondir les connaissances relatives à la psychoéducation dans le cadre de la réhabilitation psycho-sociale. Une séance de simulation vise à remobiliser les techniques d'entretien et de renforcer la posture professionnelle.

² D'après l'article « Harmonisation de l'enseignement « douleur » dans les IFSI de Basse-Normandie »- Soins Cadres N°62 – Mai 2007

➤ **UE 2.9 : « Processus tumoraux »**

Objectifs :

- Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes atteintes de cancer, afin de mettre en œuvre la compétence 4 : « *Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique* ».

Organisation : CM : 16h – TD : 12h30 - TPG : 8h

Axée sur la visualisation complète du parcours de soins pour les cancers prévalents.

Travail centré sur l'accompagnement de la personne ainsi que la prise en soin de l'enfant et les soins de support (ex : consultation d'annonce IDE, effets secondaires chimiothérapie, socio-esthétique, soins relationnels...).

Evaluation : durée 1h00 - évaluation écrite de connaissances.

Parallèlement aux enseignements de cette unité d'enseignement, l'équipe pédagogique de 3^{ème} année proposera de mener une journée d'action de prévention liée à la campagne annuelle de sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein « Octobre Rose »

- Date : le mercredi 4 Octobre 2023
- Public : ouverte à l'ensemble des étudiants et apprenants de l'IFMS et aux professionnels de l'EPSM de la Somme.
- Mode d'action : forum Soins de support, associant un multi-partenariat (DISSPO, Sophrologue, Professeur d'APA, Musicothérapeute, Patiente partenaire, Ligue contre le cancer, Sexothérapeute)
- Partenariat avec la MGEN : Exposition photos, Recueil de messages d'espoir, Cocarde humaine.

➤ **UE 2.11 : « Pharmacologie et thérapeutiques »**

Objectifs : au terme de cet enseignement l'étudiant sera capable de :

- Identifier les différentes classes thérapeutiques : neuroleptiques, hypnotiques, antidépresseurs, anxiolytiques, chimiothérapie, hormonothérapie, immunothérapie, radiothérapie et thérapie ciblée.

L'accent sera mis sur la responsabilité infirmière dans le circuit du médicament.

Organisation : CM : 15h – TD : 15h30 consacrés à la réalisation des différents calculs.

– TPG : 5h

Evaluation : durée 2h - évaluation écrite de connaissances et calculs de doses

En deux parties, une partie en lien avec les enseignements sur les psychotropes et les anti cancéreux puis une deuxième partie sur les calculs de doses.

Les formateurs assistés par des infirmiers d'unités de soins dispenseront aux étudiants des ateliers de soutien aux calculs de doses. Dans le cadre d'un dispositif d'aide à la réussite, les étudiants en difficultés bénéficieront d'un accompagnement individualisé.

➤ UE 3.3 : « Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité »

Objectifs :

- Identifier les différents modes d'exercices de la profession d'infirmier.
- Décrire l'activité et les modalités d'organisation de l'infirmier selon les modes d'exercice (cabinet libéral, association, collectivité territoriale etc.)
- Décrire les conditions de collaboration et de coopération avec les différents acteurs de la santé dans les champs du sanitaire et du social.
- Donner du sens et faire le lien avec le **projet professionnel des étudiants**.
- Découvrir la spécificité des soins à domicile, et plus particulièrement de l'HAD :
Module optionnel en partenariat avec Soins Service Boves (10h)

Organisation : CM : 22 heures – TD : 15 heures – TPG : 8h

Evaluation :

Elle se présentera sur la forme d'un colloque.

Les critères d'évaluations reposeront sur :

- L'analyse critique du mode d'exercice étudié
- La présentation du champ d'intervention spécifique dans la contribution au parcours de soins de la personne
- L'analyse de l'organisation de la pluridisciplinarité (collaboration IDE/partenaires).

➤ UE 4.2 : « Soins relationnels »

Objectifs : au terme de l'enseignement les étudiants seront capables d' (de) :

- Adapter leurs modes de relation et de communication aux personnes à partir d'une situation de soins palliatifs.
- Utiliser les techniques de soins relationnels, de reconnaître, de verbaliser et utiliser ses émotions avec la distance professionnelle qui s'impose. Les émotions sont identifiées chez les patients, les familles, les soignants dans le cadre d'une réflexion autour d'une situation vécue afin d'ajuster sa posture professionnelle
- Evaluer les résultats de la communication mise en place
- Réajuster son positionnement et de faciliter le transfert dans d'autres situations et contextes de soins.

Organisation : CM : 4 H – TD : 15 H

- Les TD permettent de mobiliser les connaissances acquises dans les :
 - UE 1.1 S1 et S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie
 - UE 4.2 S2 et S3 : Soins relationnels

Evaluation : Sous la modalité d'un travail oral d'analyse de situation professionnelle en soins palliatifs, mobilisant les concepts (Emotions, Valeurs, Soins Palliatifs et Souffrance globale) en lien avec les enseignements 4.02 S2, S3, et S5 ainsi que les concepts de l'unité d'enseignement 4.07 S5. L'évaluation de ces 2 UE 4.2 et 4.7 S5 reposera sur :

- La construction et l'évolution des réflexions individuelle et collective

L'élaboration et la présentation orale d'un poème associé à une argumentation sur une réflexion collective sur les valeurs professionnelles à mobiliser et les actions d'amélioration envisagées pour une situation de soins palliatifs choisis en groupe.

Elle portera sur la capacité de l'étudiant à :

- Analyser une situation de soins palliatifs et /ou de fin de vie.
- Elaborer une réflexion professionnelle et personnelle sur cette situation.
- Mobiliser les concepts relatifs à la gestion des émotions.

➤ **UE 4.4 : « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical »**

Objectifs :

- Analyser les éléments de la prescription médicale et être capable de repérer les interactions et toute anomalie.
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie.
- Organiser l'administration des thérapeutiques selon la prescription médicale adaptée à la situation clinique d'une personne.

Cette UE s'appuiera principalement sur des apports théoriques relatifs aux injections sur chambre implantable auxquels seront associés des séquences de pratiques simulées.

De même afin de remobiliser les connaissances relatives à la transfusion dispensées lors du semestre 4, il sera dispensé une séquence pédagogique de révision aux règles d'hémovigilance, de traitement du dossier transfusionnel et de la pratique du Contrôle Pré Transfusionnel Ultime.

De même lors de cette unité d'enseignement des cours magistraux appuyés de séquences de simulation seront réalisés sur les thèmes suivants :

- Pratique du sondage vésical
- Cathéter central inséré par voie périphérique (PICC Line), permettant de répondre à l'évolution des pratiques.

Les étudiants en difficultés et ceux n'ayant pas validé l'UE 4.4 S3 auront l'obligation d'assister à un TD portant sur la pratique du Contrôle Pré Transfusionnel Ultime avant de partir en stage S5.1

Organisation : CM : 7H30 – TD : 7 H

Evaluation : Injection dans les chambres implantables en situation simulée réalisée par des professionnels issus des secteurs de soins et des formateurs de l'année.

➤ **UE 4.7 : « Soins palliatifs et fin de vie »**

Objectifs dans un contexte de soins palliatifs ou de fin de vie :

- Identifier les besoins spécifiques d'une personne et de son entourage en situation de fin de vie, de deuil, de déni, de refus.
- Conduire une démarche de communication adaptée à ces situations.
- Développer des connaissances et des habiletés visant à la réalisation de soins de confort et de soins palliatifs en situation de fin de vie.
- Acquérir une capacité d'analyse d'une situation complexe afin de développer des connaissances, des compétences transférables dans des situations similaires.

Organisation : CM : 9h - TD : 9h

Les CM abordent :

- Les notions de besoins physiques, psychologiques, sociaux et spirituels (4 piliers de la souffrance globale)
- L'accompagnement de la personne (de l'enfant à la personne âgée) et de son entourage.

Les travaux dirigés (TD) seront réalisés en groupes restreints d'étudiants (5/6 étudiants), accompagnés par un binôme de formateurs.

Les deux premiers TD seront centrés sur une **analyse personnelle** (en lien avec UE 4.2), en ciblant l' :

- Identification des problématiques prévalentes de la personne en fin de vie avec un focus sur les soins de confort
- Identification des réactions et des émotions du patient, de son entourage ainsi que celles du soignant, dans un contexte de soins palliatifs ou de fin de vie.
- Analyse de situations cliniques avec élaboration d'une réflexion professionnelle et personnelle.
- Identification d'une valeur professionnelle.

Les deux derniers TD seront centrés sur une analyse après concertation au sein du groupe restreint (en lien avec UE 4.2), en ciblant l' (des):

- Analyse d'une des situations choisies par le groupe avec élaboration d'une réflexion professionnelle
- Elaboration d'un questionnement professionnel avec émergence d'un conflit éthique
- Argumentation avec des références théoriques, des valeurs identifiées
- Propositions d'actions afin de réajuster la posture professionnelle.

Evaluation : Sous la modalité d'un travail oral d'analyse de situation avec émergence d'une réflexion professionnelle et personnelle mettant en évidence des valeurs professionnelles. Un dossier support de l'oral sera réalisé en commun avec l'unité d'enseignement 4.02 S5

L'évaluation de ces 2 UE 4.2 et 4.7 S5 reposera sur :

- La construction et l'évolution de la réflexion individuelle
- L'élaboration et la présentation orale d'un poème associé à une argumentation sur une réflexion collective sur les valeurs professionnelles à mobiliser et les actions d'amélioration envisagées pour une situation de soins palliatifs choisis en groupe.

Par la même occasion, les étudiants devront repérer les sentiments et les émotions des patients, de l'entourage et du soignant lors de cet accompagnement.

Elle portera sur la capacité de l'étudiant à :

- Analyser une situation de soins palliatifs et /ou de fin de vie.
- Elaborer une réflexion professionnelle et personnelle sur cette situation.
- Mobiliser les concepts et les valeurs professionnelles relatifs aux soins palliatifs.

➤ UE 5.5 : « Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins »

Objectifs :

- Réaliser des transmissions ciblées permettant d'assurer la continuité des soins, leur mise en œuvre en respectant les attendus en terme de qualité et de sécurité des soins et d'en assurer la traçabilité.
- Permettre à l'étudiant d'organiser ses interventions en tenant compte du champ de compétences des différents acteurs dans un contexte pluridisciplinaire.

A partir d'une situation clinique (travaillée à partir d'un projet de soins réalisé dans le cadre de l'UE 3.2 S3), les étudiants reverront en cours magistral le concept des transmissions ciblées.

Deux séquences de travaux dirigés seront proposées aux étudiants afin de réaliser des transmissions ciblées relatives à une situation clinique de Médecine, et une situation de SSR à partir de celles réalisées lors de la 2^{ème} partie de stage de semestre 3 de l'année 2022-2023.

En octobre 2023, lors de la 1^{ère} partie de stage de semestre 5, les étudiants devront présenter lors de la visite du formateurs leurs transmissions ciblées des patients pris en soin. Des conseils d'amélioration pourront alors leurs être dispensés.

Au retour de cette 1^{ère} partie de stage de semestre 5, les étudiants présenteront les transmissions ciblées. La présentation se fera par typologie de stage.

Un temps de bilan de stage sera réalisé, à l'issue des stages de semestre 5, afin d'identifier la progression de chaque apprenant. Ce temps permettra par ailleurs, de poursuivre le travail d'élaboration de leur identité et de leur projection professionnelle

Organisation : CM : 0H – TD : 27 H – TPG : 15H

Evaluation :

L'évaluation aura lieu lors de la deuxième partie de stage du semestre 5 (du 18 Janvier au 27 Janvier 2023) en binôme avec un professionnel de santé (Infirmier ou cadre de santé).

L'évaluation consistera en la présentation de transmissions ciblées relatives à un patient pris en soin intégrant l'organisation des soins dans un contexte pluridisciplinaire.

La première et la deuxième session auront lieu sur le même terrain et la même période de stage.

A l'issue de la première session, le jury informera la validation ou non de l'épreuve de l'U.E. en communiquant des axes d'amélioration. En cas de deuxième session, le Jury programmera une seconde épreuve entre le 25 Janvier et le 2 Février 2023.

➤ UE 5.7 S5 : « Optionnelle »

Cette UE se concrétisera par l'élaboration d'une note de recherche. Ce travail initié dès le semestre 4 avec l'écriture de l'ébauche du constat, se poursuivra en semestre 5 avec l'UE 5.7 et en semestre 6 avec les UE 3.4 et 5.6.

Organisation : CM : 6h30 - TD : 10 h

Les TD seront ciblés sur l'écriture du constat à partir du travail débuté en semestre 4. Afin d'accompagner les étudiants dans leur cheminement, différents éléments leur seront demandés afin de guider leur recherche. Les étudiants choisiront un article scientifique ou professionnel en lien avec leur thématique dont ils feront un résumé et mettront en avant les axes principaux.

Ils réaliseront également un guide d'entretien.

Un apport sur le recherche documentaire et bibliographique leur sera à nouveau donné en collaboration avec Mme RABACHE.

Evaluation par le formateur guidant : Note de recherche d'environ 10 pages sur l'approfondissement d'une problématique infirmière en lien avec un vécu et/ou un intérêt professionnel.

➤ **UE 6.2 S5 : « Anglais »**

Objectifs : permettre à l'étudiant de :

- Communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins.
- Etudier et utiliser des articles professionnels en anglais.

Organisation : TD 8 h - CM : 0h

Evaluation :

- Présentation en anglais en trois ou quatre lignes d'un texte professionnel.
- Donner un titre aux paragraphes d'un texte professionnel en anglais.
- Mots ou expressions : trouver l'équivalence en anglais et en français dans un texte.

II-7 Le semestre 6

Projets Pédagogiques Semestre 6 :

U E	Intitulé	Nombre d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur référent	Formateur Co-référent
3.4 S6	Initiation à la démarche de recherche « écrit »	20 h	10 h	Mme LEGER Françoise	Formateurs guidants
4.8 S6	Qualité des soins évaluations des pratiques	30 h	20 h	Mme LEPINOY Déméter	Mmes DUPONT, LEGER, NAM & ZEISLER
5.6 S6	Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles « oral »	0 h	40 h	Mme LEGER Françoise	Mme NAM Caroline
5.7 S6	Optionnelle « entretien d'embauche »	0 h	10 h	Mme ZEISLER Carole	Mme DUPONT Hélène
6.2 S6	Anglais	0 h	5 h	Mme NAM Caroline	
Total		50 h	85 h		

Horaires : Amplitude horaire des cours de 8h30 à 18h00.

Période de cours du 13 Mars au 14 Avril 2023.

Objectifs et organisation des Unités d'Enseignements :

➤ U.E. 3.4 S6 : « Initiation à la démarche de recherche »

Organisation : CM : 15 h – TD : 10 h

Objectifs : Acquérir la méthodologie de la recherche clinique infirmière.

Le référentiel de formation (annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009) précise dans les finalités de la formation que « *l'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé...* ».

La réflexivité est la capacité d'un praticien de prendre sa propre pratique, ou les situations rencontrées au cours de sa pratique comme objet de réflexion, voire de théorisation.

Le travail d'initiation à la recherche, document final écrit, retrace le cheminement de l'étudiant de la (des) situation(s) d'appel à une projection professionnelle et à un réinvestissement professionnel.

La situation d'appel pourra provenir d'un stage, d'un ouvrage ou d'un reportage professionnel, que l'étudiant aura cherché à comprendre, expliquer et théoriser. Le travail de fin d'études investit le champ professionnel infirmier. Le Travail d'Initiation à la Recherche s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins et de développement de la recherche en soins infirmiers.

Le travail individuel débuté dès le semestre 4 et 5 dans les Unités d'Enseignement 3.4 S4, 5.7 S5 se poursuit dans les Unités d'Enseignement 3.4 S6 « Initiation à la démarche de recherche » et 5.6 S6 « Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles » et UE 6.2 S6 « Anglais ».

Evaluation : Elle porte sur :

- Le respect de la méthodologie de recherche.

➤ **UE 5.6 : « Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles »**

Organisation : TD : 40 h

Objectifs : Initier les étudiants à la démarche de recherche dans le domaine infirmier.

La méthodologie dispensée dans l'UE 3.4 S6 permet d'aboutir à un mémoire écrit qui donne lieu à une soutenance devant un jury professionnel.

Evaluation : Elle porte sur :

- La pertinence et l'appropriation des données recherchées.
- La problématisation de la recherche.
- La clarté de la construction du cadre.
- La démarche d'analyse.
- La cohérence dans les conclusions de l'analyse.
- La projection et le réinvestissement professionnel de l'étudiant.

➤ **U.E. 4.8 S6 : « Qualité des soins, évaluation des pratiques »**

Objectifs : S'appuyant sur l'UE 4.5 S2 et S4 « soins infirmiers et gestion des risques », l'organisation de l'UE 4.8 S6 « qualité des soins et évaluation des pratiques » permet d'initier chez les étudiants la démarche qualité. Plus précisément d'(de) :

- ✓ Impulser un raisonnement relatif à la démarche qualité,
- ✓ Acquérir des outils d'analyse critique de sa pratique,
- ✓ Faciliter l'engagement de l'ESI dans l'amélioration des pratiques professionnelles :
 - ⇒ L'aboutissement étant de s'inscrire dans la démarche de certification des établissements de santé (assurer sécurité et qualité des soins).

Organisation : CM : 13 h – TD : 23 h

En travail de groupe les ESI sont formés à l'acquisition d'outils et méthodes leur permettant d'analyser et d'évaluer leur pratique professionnelle et de réaliser un audit.

Déroulement de l'évaluation en trois temps :

- ✓ Elaboration d'un dossier de groupe sur le cadre de référence de la pratique auditée (Préparation de perf) et élaboration d'une grille d'audit.
- ✓ Réalisation de l'audit auprès des étudiants de L1 et des apprenants de l'IFAS
- ✓ Une analyse de groupe concernant les résultats de l'audit sous forme de dossier en utilisant le logiciel de l'établissement soit le logiciel « Sphinx ».

L'évaluation finale porte sur la capacité à argumenter les objectifs d'un audit, la méthode utilisée, le déploiement, analyser les résultats, analyser une pratique professionnelle et proposer un plan d'action d'amélioration continu de la qualité.

➤ **UE 5.7 : « Optionnelle »**

Objectifs :

- Approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière.
- Préparation à la prise de fonction et projection dans la vie professionnelle.
- Préparer l'étudiant dans sa recherche d'emploi.

Organisation : TD 14 h CM : 3 h

Cette unité d'enseignement repose sur :

- La préparation à la prise de poste :
 - TD centrés sur des exercices en lien avec l'entretien de recrutement.
 - Rédaction d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation.
 - Mise en situation d'entretien de recrutement.

Evaluation :

- Simulation d'entretien : mise en situation d'entretiens de recrutement en présence d'un formateur et de cadres d'unité de soins concernées par les principaux projets professionnels des étudiants avec présentation du CV et de la lettre de motivation faisant suite.

UE 6.2 : « Anglais »

Objectifs : permettre à l'étudiant de :

- Communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins.
- étudier et utiliser des articles professionnels en anglais.

Organisation : TD 5 h - CM : 0 h

Evaluation : rédaction de l'abstract du travail d'initiation à la recherche.

III Les évaluations des unités d'enseignement

Les unités d'enseignement seront évaluées lors de chaque semestre. Les évaluations seront élaborées en fonction du référentiel de formation par les formateurs ou les intervenants participants à la formation. Deux sessions d'évaluation par unité d'enseignement sont organisées dans chaque semestre. Les calendriers d'évaluation sont remis à chaque étudiant en début d'année (cf. annexe) et mis sur le DRIVE.

Afin de favoriser la réussite des étudiants, des ateliers de renforcement et des évaluations formatives seront organisés par les formateurs.

Chaque étudiant pourra prendre individuellement connaissance de ses résultats par le biais de la plateforme « My Komunoté ». Des séquences de remédiation seront organisées par les formateurs après la publication des résultats sur My Komunoté.

Tout au long de son parcours de formation, l'étudiant aura connaissance des crédits européens (ECTS) qu'il aura obtenu par le biais des évaluations d'unités d'enseignement (45 ECTS pour les UE de L1, 40 ECTS pour les UE de L2, 35 ECTS pour les UE de L3).

IV Le suivi pédagogique

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

« Les travaux personnels guidés (TPG) sont des temps de travail où les étudiants effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets, réalisent des travaux demandés ou encore rencontrent leur formateur et bénéficient d'entretiens de suivi pédagogique »

Finalité du suivi pédagogique à l'IFSI de l'EPSM de la Somme

Le suivi pédagogique est centré sur l'accompagnement de l'étudiant en soins infirmiers dans son parcours de professionnalisation, en respectant le rythme de chacun dans le cadre d'une pédagogie de la confiance.

Il permet d'accompagner l'apprenant dans la construction des compétences professionnelles en fonction de l'évolution de son parcours de formation.

Entrer dans cette démarche demande à l'apprenant de s'inscrire dans un processus de réflexivité et d'auto analyse lui permettant de devenir progressivement un praticien réflexif.

Ainsi, notre accompagnement aide l'ESI à entrer dans un processus de professionnalisation en utilisant une pédagogie centrée sur lui-même pour le rendre acteur de sa formation, lui apprendre à apprendre, donner du sens en articulant les différents savoirs et influencer sur le développement de sa motivation.

Modalités d'organisation du suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est assuré par le référent pédagogique de l'année de formation de l'étudiant.

Les compte rendus de suivi pédagogique sont enregistrés dans le logiciel Logifsi.

Au cours des trois années d'études les étudiants bénéficient de différents temps de suivi pédagogique :

- ✓ Un diagnostic pédagogique est réalisé à la rentrée de la première année.
- ✓ 2 suivis pédagogiques sont proposés aux étudiants pour chaque année de formation.
- ✓ Des temps de suivi pédagogique supplémentaires sont réalisés en fonction des besoins ou des difficultés des étudiants au cours des 3 années d'étude.

A raison d'un suivi pédagogique par semestre, il est effectué en individuel et peut être renouvelé sur demande de l'ESI et/ou du formateur référent. Cette démarche permet au formateur et à l'ESI d'identifier les points positifs, les axes d'amélioration de son parcours, d'évaluer la méthode de travail utilisée et de réajuster si nécessaire. Ce suivi donne lieu à la formalisation d'objectifs pédagogiques personnalisés.

En cours de formation, l'apprenant et/ou le responsable du suivi pédagogique peuvent demander à changer de référent ou d'étudiant en argumentant sa demande auprès du cadre supérieur de santé de l'institut. Le demandeur a préalablement informé le l'étudiant ou le référent de suivi pédagogique.

➤ **Accompagnement des étudiants en situation d'handicap**

Une politique d'accompagnement des apprenants est mise en place avec un suivi et partenariat du service de santé des étudiants de l'UPJV.

Les situations sont examinées individuellement et en fonction du parcours de l'étudiant après un diagnostic pédagogique réalisé par le formateur référent handicap avec la collaboration du formateur référent du suivi pédagogique. Une prise de rendez-vous est réalisée auprès du service su SSE qui émet des propositions d'aménagement pour les apprenants.

Les situations sont présentées aux instances (section pédagogique de l'Institut). Chaque apprenant reçoit une décision des aménagements proposés.

➤ **Accompagnement des étudiants en situation de redoublement d'année :**

Un accompagnement personnalisé est dispensé aux étudiants en situation de redoublement d'année afin d'adapter leur parcours et ainsi de les aider à poursuivre ou finaliser leur parcours de formation. Un contrat pédagogique est réalisé et présenté à l'étudiant en début d'année en présence du Cadre Supérieur de santé, et signé par les différentes parties.

Les situations des étudiants en situation de redoublement sont présentées à la 1^{ère} section compétente pour le traitement individuel des étudiants en Septembre.

V la formation clinique

L'ensemble des stages fait l'objet d'une convention individuelle de stage datée et signée par le responsable de l'établissement d'accueil, l'étudiant et la directrice de l'institut.

V-1 Processus d'affectation en stage

Le processus d'affectation en stage est commun aux six semestres de formation. Après une analyse des besoins, la coordinatrice des stages procède à un recensement des places de stage en fonction des différentes typologies de stage.

Chaque formateur référent de suivi pédagogique étudie les différentes possibilités d'affectation de ses étudiants au regard des compétences et activités de soin acquises ou à acquérir tout au long de la formation. Dans la mesure du possible, il prend en compte les souhaits de demandes de stage et les contraintes de l'étudiant.

Une réunion de répartition associant les formateurs d'année, la coordinatrice des stages et le coordinateur pédagogique permet d'attribuer un lieu de stage à chaque étudiant.

a- Communication aux étudiants et aux lieux de stage

Les étudiants sont informés de leur lieu de stage par le biais de la plateforme My Communauté.

La coordinatrice des stages envoie à l'ensemble des maîtres de stages une note d'information établie par les formateurs (Cette dernière rappelle le volume horaire à effectuer par les étudiants, les dates de visites ou d'évaluation ainsi que les dispenses potentielles en lien avec une activité pédagogique au sein de l'institut), accompagnée de la convention individuelle de stage.

Traçabilité

Les échanges lors des suivis pédagogiques sont enregistrés sur LOGIFSI dans la rubrique « suivi pédagogique ». Chaque formateur constitue un dossier de suivi pour chaque étudiant qu'il possède en référence.

Ce processus d'affectation est évalué auprès des étudiants dans le cadre d'une démarche de qualité par le biais d'un questionnaire de satisfaction en fin de semestre.

V-2 Processus de préparation de stage

La préparation de stage est sous la responsabilité des formateurs de chaque année. Les objectifs sont spécifiques et varient selon le semestre de formation.

Semestre 1

a. Objectifs pédagogiques recherchés

La séance de préparation de stage de semestre 1 permet :

- ✓ A l'étudiant de dédramatiser sa première immersion en milieu professionnel.
- ✓ De lever les craintes en lien avec l'approche des personnes soignées et des professionnels de santé et leurs représentations.
- ✓ De préparer l'étudiant à la spécialité du service.
- ✓ De formaliser des objectifs de stage cohérents en lien avec la typologie.

b. Méthode pédagogique utilisée

La préparation au stage est réalisée par les formateurs de l'année :

- ✓ Un temps travail est réalisé sur leurs représentations à partir d'un brainstorming à partir d'un photo-langage.
- ✓ Un deuxième temps où le formateur répond aux questions des apprenants et donne les informations complémentaires sur les lieux de stage.
- ✓ La mise en place d'ECOS permet aux étudiants de remobiliser les fondamentaux abordés lors des différentes UE et ainsi, les préparer au mieux au premier stage.

c. Organisation de la préparation de stage

Dans un premier temps, les formateurs référents pédagogiques accompagnent les apprenants sur les thématiques suivantes : Représentations concernant la profession d'infirmier, posture professionnelle (présentation, communication verbale et non verbale ...). Ce temps d'information et de présentation est réalisé en groupe de suivi pédagogique.

Dans un second temps, quinze jours avant le départ en stage, nous abordons les notions de pathologies prévalentes, thérapeutiques et les actes de soin pouvant être rencontrés en stage.

Au cours de cette intervention, les formateurs présentent les différents aspects de l'organisation des stages. Ils reprennent le rôle d'encadrement des acteurs (maitre de stage, tuteur, professionnel de proximité) que l'étudiant aura à identifier sur le terrain et leurs missions. A partir de la présentation et de l'explication de l'intérêt du portfolio, les formateurs reformulent le travail fait en amont en TD sur les compétences.

Chacune de ces compétences est reprise afin de permettre aux étudiants de visualiser la correspondance entre la réalisation des soins et l'acquisition de celles-ci. En parallèle, les formateurs ciblent les compétences en lien avec les apports théoriques du premier semestre (C3 et C6) devant être mobilisées au cours du stage. Ceci est réalisé dans le but de mieux appréhender les champs d'intervention de l'infirmière à développer.

Les formateurs expliquent l'importance de réaliser le recueil de données de chaque patient pris en soins afin de multiplier l'exercice et d'acquérir la méthodologie.

Au cours du semestre, l'UE 6.1 permet de par son contenu de participer à la préparation de stage. La lecture du livre retenu cette UE, met en avant des situations pouvant être rencontrées lors des stages par les apprenants. L'autrice étant elle-même infirmière, fait part de son expérience et donne des conseils aux infirmiers en devenir. De plus, les apports sur les objectifs de stage permettent aux apprenant de se projeter sur leurs activités futures.

Dans un troisième temps, les ECOS permettent aux étudiants de remobiliser les fondamentaux abordés lors des différentes UE et ainsi, les préparer au mieux au premier stage. En parallèle, du temps leur est alloué pour préparer leur arrivée en stage.

Dans un quatrième temps, lors de la distribution des divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES (cf. documents en annexes). Les formateurs répondent aux éventuelles questions des étudiants.

Les formateurs rappellent alors les notions d'autonomie que les étudiants doivent développer dans la gestion de ce portfolio. Il est alors conseillé aux étudiants de mettre en place un document de suivi qui leur permet de faire valider par les professionnels les activités de soins qu'ils réalisent. En ce qui concerne le portfolio numérique, une présentation de l'interface sera faite.

d. Evaluation du processus de préparation de stage mis en œuvre

Ce temps de préparation de stage est également évalué auprès des étudiants dans le cadre d'une démarche de qualité par le biais d'un questionnaire de satisfaction en fin de semestre.

e. Traçabilité

L'enquête est consultable par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Semestre 2

a. Objectifs pédagogiques recherchés

La séance de préparation de stage de semestre 2 permet :

- ✓ De préparer l'étudiant à la spécialité du service.
- ✓ De formaliser des objectifs de stage cohérents en lien avec la typologie.
- ✓ De lever les appréhensions en lien avec une nouvelle typologie de stage

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

La préparation au stage est divisée en 2 temps :

- ✓ Un temps d'information réalisé par les formateurs
- ✓ Un temps d'échanges avec des professionnels de chacune des typologies.

c. Organisation de la préparation de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés.)

Le vendredi précédent la première semaine de stage : En promotion complète, les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, portfolio, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES (cf. documents en annexes). Les formateurs répondent aux éventuelles questions des étudiants

Au cours de cette intervention, les formateurs font un rappel sur le rôle d'encadrement des acteurs (maitre de stage, tuteur, professionnel de proximité) que l'étudiant rencontrera sur le terrain et leurs missions. Ils poursuivent le travail autour des compétences, initié en semestre 1, en insistant sur les compétences en lien avec les apports théoriques du second semestre (C1, C2, C3 et C6) devant être mobilisées au cours du stage. L'accent est mis sur le travail attendu autour du recueil de données et de l'identification des problèmes réels ou potentiels des patients pris en soins pour le S2-1 jusqu'au projet de soins pour le S2-2.

Les formateurs rappellent également l'importance de mettre en place un document de suivi qui leur permet de faire valider par les professionnels les activités de soins qu'ils réalisent.

d. Evaluation du processus de préparation de stage mis en œuvre

L'évaluation du processus est réalisée par les étudiants dans le cadre des échanges formels et informels : suivi pédagogique, visite de stage et en bilan d'année sur Google form.

La traçabilité est assurée dans les orientations pédagogiques réactualisées chaque année et classées dans Gestion doc. Traçabilité.

L'enquête est consultable par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Semestre 3

a. Objectifs pédagogiques recherchés :

La préparation de stage permet à l'étudiant de :

- ✓ Formaliser les objectifs personnels sur la base des ressources du service
- ✓ Présenter son parcours de formation en amont du stage (théorie et stages)

b. Indicateurs d'évaluation des objectifs :

- ✓ Evaluation faite au regard de la feuille de stage remplie par les professionnels de terrain
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants via un questionnaire Google form

c. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi :

La période de S3.1 étant précédée d'une semaine d'activité théorique, cette dernière est mise à profit pour réactiver les prérequis des étudiants et les recentrer sur les compétences de l'unité d'intégration du semestre (C2-C6) via les UE mobilisant ces mêmes compétences. (UE 3.2 et 4.2 S3)

En parallèle, un suivi pédagogique individuel dans les 3 premiers jours est proposé aux étudiants afin de permettre une prise de contact et générer une relation pédagogique avec le formateur référent. L'étudiant et le formateur peuvent alors ajuster leurs attentes sur l'évolution du projet professionnel et l'acquisition des soins.

La préparation administrative du stage S3.1 se déroule le vendredi précédent la première semaine de stage. En promotion complète, les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES. Les formateurs répondent aux éventuelles questions des étudiants et présentent la commande pédagogique pour les visites de stage. En l'occurrence, il s'agira pour les étudiants de préparer et d'élaborer 1 démarche de soins avec un projet de soins structuré et argumenté. Un nouveau temps individuel en autonomie est alors laissé aux étudiants, en lien avec les objectifs de professionnalisation de l'année. Au cours de ce temps les étudiants conçoivent leurs objectifs de stage initiaux et complètent les recherches effectuées sur le lieu de stage.

Pour le Stage s3.2, la période de stage débutant dès le début de janvier 2024, la préparation de stage est réalisée sur la dernière période de décembre 2023. Cette période étant celle des évaluations, la préparation se découpe sur 2 temps. Sur les mêmes modalités que le S3.1, la partie administrative se déroule le mardi de la semaine 50. Cette période est précédée d'un TD sur le raisonnement clinique et permet de mobiliser également les attentes de l'évaluation de l'UE 5.3 S3.

Un temps de préparation du stage, de recherches théoriques et d'écriture des objectifs est programmé le vendredi précédent la période de congés hivernal

d. Evaluation du processus de préparation de stage :

Ce temps de préparation de stage est évalué auprès des étudiants dans le cadre d'une démarche de qualité par le biais d'un questionnaire de satisfaction en fin de semestre

e. Traçabilité :

Un lien est édité à la clôture du questionnaire Google forms pour consultation des ESI et des professionnels de l'institut.

Semestre 4

a. Objectifs pédagogiques recherchés :

La préparation de stage permet à l'étudiant de :

- ✓ Formaliser les objectifs spécifiques sur la base des ressources du service en lien avec de Centre de Ressources Documentaires
- ✓ Présenter son parcours de formation en amont du stage (théorie et stages)
- ✓ Orienter et écrire les objectifs personnels en lien avec les compétences à consolider et/ou à acquérir par l'étudiant
- ✓ Objectif en lien avec les compétences visées C1, C2, C3, C4, C6, C9 selon l'évolution du parcours de l'étudiant ainsi que C5 et C10, compétences attendues selon l'UE intégrative du semestre. Ces compétences sont également mobilisées par les enseignements des UE 3.5 et 4.6 S4 dont l'évaluation se base sur des situations issues du stage S4.1

b. Indicateurs d'évaluation des objectifs :

Indicateurs d'évaluation des objectifs :

- ✓ Evaluation faite au regard de la feuille de stage renseignée par les professionnels de terrain (acquisition de compétences et commentaires)
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants via un questionnaire Google Form

c. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi :

Une rencontre de suivi pédagogique est prévue le 08 février 2024 avec les formateurs en individuel afin d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et/la consolidation des compétences des étudiants de manière personnalisée. Aussi, les formateurs guident les étudiants dans la projection du parcours de stage selon le projet professionnel de ces derniers.

Un temps est prévu en promotion entière le vendredi précédent le stage S4.1 afin de formaliser les modalités et les objectifs institutionnels du stage. Lors de ce temps sont explicitées les consignes des évaluations 3.5 et 4.6 S4.

Pour la période du S4.2 une préparation de stage est programmée le vendredi précédant le stage selon des modalités similaires à la période du stage S4.1

d. Traçabilité :

La traçabilité de l'enquête de fin de semestre est consultable sur le drive.

Semestre 5

a. Objectifs pédagogiques recherchés :

La préparation de stage permet à l'étudiant de :

- ✓ Formaliser les objectifs spécifiques sur la base des ressources du service en lien avec de Centre de Ressources Documentaires le 6/10/23 En TPG
- ✓ Orienter et écrire les objectifs personnels en lien avec les compétences à consolider et/ou à acquérir par l'étudiant
- ✓ Objectif en lien avec l'ensemble des compétences.

b. Indicateurs d'évaluation des objectifs :

Indicateurs d'évaluation des objectifs :

- ✓ Evaluation faite au regard de la feuille de stage renseignée par les professionnels de terrain (acquisition de compétences et commentaires)
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants via un questionnaire Google Form

c. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi :

Une rencontre de suivi pédagogique est prévue le 5 ou 6/09/23 avec les formateurs en individuel afin d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et/la consolidation des compétences des étudiants de manière personnalisée. Aussi, les formateurs guident les étudiants dans la projection du parcours de stage selon le projet professionnel de ces derniers.

Deux temps sont prévus le 5/10/23.

Un premier temps, en promotion entière pour la préparation administrative de ce stage.

Les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES. Les formateurs répondent aux éventuelles questions des étudiants et présentent la commande pédagogique pour les visites de stage. En l'occurrence, il s'agira pour les étudiants de préparer 2 macro-cible intermédiaires dont une sera présentée lors de la visite de stage et la 2è sera mobilisée en TD de l'UE 5.5 S5 au retour de stage.

Un second temps, en groupe de suivi pédagogique, chaque étudiant doit réfléchir à partir d'une maquette, aux compétences à acquérir et les moyens mis en œuvre pour viser cet objectif.

Le 6/10/23, un TPG est proposé afin que les étudiants puissent poursuivre l'écriture en individuel de leurs objectifs de stage personnalisés au regard des spécificités du service dans lequel ils sont affectés. La maquette utilisée en préparation de stage, renseignée par l'étudiant au fil du processus, doit être renvoyée au formateur référent de suivi pédagogique. Ce document sera utilisé par le formateur lors de la visite de stage afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés.

Pour la période du S5.2 une préparation de stage est programmée le jeudi précédant les vacances de Noël, sous les mêmes modalités en autonomie.

d. Traçabilité :

La maquette renseignée par chaque étudiant sera annexée à la fiche étudiant/Compte rendu de stage dans Logifsi.

La traçabilité de l'enquête de fin de semestre est consultable sur le drive.

Semestre 6

a. Objectifs pédagogiques recherchés

La préparation de stage permet à l'étudiant de :

- ✓ Formaliser les objectifs personnalisés afin de renforcer l'autonomie et la professionnalisation
- ✓ Renforcer la prise de conscience des responsabilités professionnelles et juridiques
- ✓ Orienter et écrire les objectifs personnels en lien avec les compétences à consolider et/ou à acquérir par l'étudiant en lien avec le projet professionnel
- ✓ Renforcer la posture réflexive

b. Organisation et méthode pédagogique utilisée.

Trois temps sont prévus concernant la préparation de stage du S6.1 en lien avec les objectifs fixés.

Le 9/02/2024 :

Un premier temps, en promotion entière autour d'échanges sous forme de table ronde : Retour d'Expérience « Prise de poste » animée par des diplômés promotion 2020-2023 de différentes spécificités ainsi que les étudiantes ayant poursuivi leur parcours de formation universitaire.

Un deuxième temps durant lequel les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES. Les formateurs répondent aux éventuelles questions des étudiants et présentent la commande pédagogique pour les visites de stage. En l'occurrence, il s'agira pour les étudiants de présenter les transmissions du secteur de soin qu'ils prennent en soin.

Un troisième temps, sous forme de TPG, est proposé afin que les étudiants puissent poursuivre l'écriture en individuel de leurs objectifs de stage personnalisés au regard des spécificités du service dans lequel ils sont affectés. La maquette utilisée en préparation de stage, renseignée par l'étudiant au fil du processus, doit être renvoyée au formateur référent de suivi pédagogique. Ce document sera utilisé par le formateur lors de la visite de stage afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés.

En ce qui concerne le stage de S6.2, la préparation de stage aura lieu le 19/04/2024 et sera précédée de l'intervention de M. DENEUFGERMAIN, juriste, le 27/03/24.

c. Evaluation et traçabilité du processus de préparation mis en œuvre

L'évaluation du processus est réalisée par les étudiants dans le cadre des échanges formels et informels : suivi pédagogique, visite de stage et en bilan d'année sur Google form.

La traçabilité est assurée dans les orientations pédagogiques réactualisées chaque année et classées dans Gestion doc.

V-3 Processus de visite de stage

Semestre 1

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Apprécier l'évolution de l'étudiant au sein d'un service.
- ✓ Mettre en œuvre la méthodologie du raisonnement clinique.
- ✓ Réaliser un recueil de données en s'appuyant sur la méthodologie enseignée en S1 (UE 3.1)

b. Méthode pédagogique utilisée

Un entretien est réalisé avec l'étudiant et le tuteur de stage ou un professionnel de proximité afin d'évaluer son intégration au sein du lieu de stage et sur le déroulé du stage. Lors de cet entretien, l'étudiant présente un recueil de données structuré et analysé d'un patient pris en soin. Ce travail a pour objectif de développer le questionnement de l'étudiant et la mobilisation des savoirs.

c. Organisation des visites de stage

L'ensemble des étudiants bénéficie d'une visite sur son lieu de stage réalisé par un formateur de 1^{ère} année. Une répartition des visites de stage est réalisée en équipe pédagogique d'année. Chaque formateur organise sa visite et remet un document avec la date du rendez-vous. Les visites sont réalisées à partir du mercredi de la deuxième semaine de stage, de préférence en présence du tuteur de stage.

d. Evaluation du processus de visite de stage mis en œuvre

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin de semestre.

e. Traçabilité

Chaque formateur réalise le compte rendu de sa visite à l'aide d'un document support et le partage en pièce jointe sur la fiche étudiante du logiciel logifsi.

Semestre 2

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Apprécier l'évolution de l'étudiant au sein d'un lieu de stage
- ✓ Approfondir la méthodologie du raisonnement clinique en première partie de stage
- ✓ Evaluer l'acquisition du raisonnement clinique et la pertinence du projet de soins sur la deuxième partie de stage au regard des enseignements des UE 3.1 et UE 3.2 S2
- ✓ Assurer la prise en soin de 2 personnes soignées au regard de son niveau de formation

b. Méthode pédagogique utilisée

Un entretien est réalisé avec l'étudiant et le tuteur de stage afin de faire le point sur son intégration au sein du service et sur le déroulé du stage. Le projet de soins est initié sur la première période de stage. Lors de cet entretien, l'étudiant présente le recueil de données structuré et analysé d'un patient pris en soins ainsi que l'identification des problèmes de santé du jour.

Dans la seconde partie du stage, le projet de soin fait partie de l'évaluation des unités d'enseignement 3.01/3.02.et 5.02 S2. L'étudiant présente le recueil de données structuré et analysé d'un patient pris en soins, l'identification des problèmes de santé du jour et envisage les actions en lien.

c. Organisation des visites de stage

Une répartition des visites de stage est réalisée en équipe pédagogique d'année. Chaque formateur programme sa visite et en informe l'étudiant par le biais du logiciel (MYKOM / Logifsi) et un document papier. Ils bénéficient tous d'une visite de stage. Celles-ci sont réalisées à partir du mercredi de la deuxième semaine de stage de préférence en présence du tuteur de stage.

d. Evaluation du processus de visite de stage mis en œuvre

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de semestre.

e. Traçabilité

Chaque formateur réalise le compte rendu de sa visite à l'aide d'un document support et le partage en pièce jointe sur la fiche étudiante du logiciel logifsi.

Semestre 3

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ 100% des étudiants bénéficieront d'une visite de stage sur le semestre 3
- ✓ Développer le raisonnement clinique
- ✓ Apprécier l'acquisition des activités de soins spécifiques au terrain,
- ✓ Apprécier l'acquisition du concept d'inter professionnalité
- ✓ Assurer la prise en soin de 2 à 4 personnes soignées en tenant compte de la spécificité du lieu de stage
- ✓ Elaborer un projet de soins structuré et argumenté, selon la méthodologie de l'UE 3.2 S3, initié lors de la semaine de la rentrée

Indicateurs d'évaluation :

- ✓ Acquisition des compétences 1 & 2 sur l'ensemble des stages de semestre 3
- ✓ Evaluation de l'unité d'enseignement 5.3 S3
- ✓ Acquisition de la compétence 9
- ✓ Acquisition de la compétence 6
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants en visite de stage selon le questionnaire de fin de semestre.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Un point est fait sur l'intégration de l'étudiant dans l'équipe. L'avancée de l'étudiant dans l'atteinte de ses objectifs est également envisagée. Un bilan des actes et activités menées est élaboré. La pertinence des recherches effectuées par l'étudiant sont évaluées et réajustées. Ensuite une démarche de soin actualisée (raisonnement clinique+ projet de soins), rédigée par l'étudiant est présentée au formateur lors de la visite de stage en partenariat avec un professionnel de proximité disponible sur le terrain selon les disponibilités.

Ce temps d'échanges permet de formuler des propositions de réajustement qui s'appuient souvent sur le constat posé par les professionnels en bilan de mi- stage et les documents de suivi mis en place par les unités de soins. Régulation ponctuelle par le cadre de santé formateur si besoin.

c. Organisation des visites de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés, Information donnée au étudiants)

En équipe pédagogique d'année, une répartition équitable des visites de stage des étudiants est réalisée. Chaque étudiant est rencontré à chaque période de stage.

Tous les étudiants bénéficieront d'une visite de stage lors du semestre 3. De plus, les formateurs rencontreront l'ensemble des étudiants lors de l'évaluation de l'UE 5.3 réalisée lors de la 2^{ème} période de stage de semestre 3 en janvier 2024.

Pour le stage S3-1 : Période de visite de stage du jeudi 21 Septembre au mercredi 11 Octobre 2023

Pour le stage S3-2 : Evaluation de l'UE 5.3 S3 du 17 au 26 Janvier 2024

Un suivi ponctuel supplémentaire peut être réalisé sur sollicitation de l'étudiant ou de l'équipe en cas de problématique rencontrée. Ce suivi peut être antérieur ou postérieur à la visite programmée.

La programmation des visites de stages est effectuée en amont de celui-ci, un document de confirmation est remis à l'étudiant avant le départ en stage pour remise au maître de stage. De plus, l'enregistrement des visites de stage se fait sur logifsi, ce qui permet à l'étudiant d'avoir la visibilité du rendez-vous sur son planning mykom.

d. Traçabilité

Un document de synthèse visite de stage est complété et inséré en pièce jointe dans la fiche de stage par le formateur ayant effectué la visite.

Semestre 4

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ 100% des étudiants bénéficieront de 2 visites (ou contact) de stage sur le semestre 4
- ✓ Apprécier le niveau d'acquisition du raisonnement clinique de l'étudiant
- ✓ Apprécier l'acquisition des activités de soins spécifiques au terrain,
- ✓ Apprécier l'acquisition du concept d'inter professionnalité
- ✓ Apprécier la conception et l'analyse d'une action centrée sur les soins éducatifs et préventifs

Indicateurs d'évaluation :

- ✓ Acquisition des compétences 1 et 2 sur l'ensemble des stages de semestre 4
- ✓ Evaluation de l'unité d'enseignement 4.6 S4 et 3.5 S4
- ✓ Taux de mobilisation et acquisition de la Compétence 5 sur le stage du S 4.1
- ✓ Consolidation de l'ensemble des compétences acquises notamment compétences 3 et 6
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants en visite de stage
- ✓ Assurer la prise en soin de 4 à 6 personnes en tenant compte de la spécificité du lieu de stage

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Un entretien avec l'étudiant est réalisé par un formateur et un professionnel de terrain si ce dernier est disponible.

Un point est fait sur l'intégration de l'étudiant dans l'équipe. L'avancée de l'étudiant dans l'atteinte de ses objectifs est également envisagée. Un bilan des actes et activités menées est élaboré. La pertinence des recherches effectuées par l'étudiant sont évaluées et réajustées. Ensuite une démarche de soin actualisée (raisonnement clinique+ projet de soins), rédigée par l'étudiant est présentée au formateur lors de la visite de stage en partenariat avec un professionnel de proximité disponible sur le terrain selon les disponibilités.

Ce temps d'échanges permet de formuler des propositions de réajustement qui s'appuient souvent sur le constat posé par les professionnels en bilan de mi- stage et les documents de suivi mis en place par les unités de soins. Régulation ponctuelle par le cadre de santé formateur si besoin.

Les étudiants ont pour consigne de rester en éveil pour identifier des situations questionnantes en lien avec les UE 4.7 S5 et 4.2 S5 de même que pour ouvrir leur travail d'initiation à la recherche. Lors de la visite du S4, le formateur fait un point d'accompagnement sur le dossier de 3.5 et 4.6 S4.

c. Organisation des visites de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés, Information donnée aux étudiants)

En équipe pédagogique d'année, une répartition équitable des visites de stage des étudiants est réalisée.

Tous les étudiants bénéficient d'une visite physique (ou un contact téléphonique pour les étudiants hors secteur le S4.2).

Pour le stage S4.1: Période de visite de stage du 27 Mars au 12 Avril 2024

Pour le stage S4.2 : Période de visite de stage du 12 au 28 Juin 2024

La programmation des visites de stages est effectuée en amont de celui-ci, un document de confirmation est remis à l'étudiant avant le départ en stage pour remise au maître de stage. De plus, l'enregistrement des visites de stage se fait sur logifsi, ce qui permet à l'étudiant d'avoir la visibilité du rendez-vous sur son planning mykom.

d. Traçabilité

Un document de synthèse visite de stage est complété et inséré en pièce jointe dans la fiche de stage.

Semestre 5

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Les visites de stage permettent d'évaluer la progression de l'étudiant et de développer ou renforcer le partenariat avec les professionnels des lieux de stage, de garder une vigilance sur l'acquisition des compétences et des activités de soins. Il est également demandé une analyse orientée sur ce qu'il fait défaut ou ce qu'il manque à l'étudiant dans son parcours clinique pour être en posture professionnelle adaptée. Cet accompagnement se fait à raison d'une visite par étudiant sur chaque stage du semestre.

La relation pédagogique a une visée professionnalisante à travers des échanges qui guident l'étudiant dans l'acquisition des compétences et d'une posture réflexive.

Sur la deuxième période de stage du semestre, chaque étudiant dans le cadre de l'évaluation 5.5. S5 « *Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins* » est évalué sur le raisonnement clinique et sa capacité à programmer des interventions soignantes sur un poste de travail. Pour les étudiants en parcours partiel ne bénéficiant pas de l'évaluation de l'U.E. 5.5 S5, au moins une visite de stage est programmée. Un document retraçant les différents points abordés lors de la visite de stage est placé en pièce jointe dans le dossier pédagogique informatisé de l'étudiant.

b. Organisation des visites de stage

Une répartition des visites de stage est réalisée en équipe pédagogique d'année. Chaque étudiant part en stage avec une lettre définissant un créneau de visite de stage. Cette visite est également planifiée sur MYKOM. Les visites sont réalisées en milieu de stage de préférence en présence du tuteur. Si celui-ci ne peut être présent, un retour est fait systématiquement au professionnel encadrant l'étudiant et ou au maître de stage. Elles durent en moyenne 1h30 par étudiant.

L'équipe pédagogique utilise l'outil support destiné à cet effet. Chaque formateur réalise le compte rendu de sa visite à l'aide d'un document support et le partage en pièce jointe sur la fiche de stage de l'étudiant du logiciel logifsi. De plus l'équipe partage les informations recueillies en visite de stage. Si des insuffisances en termes d'acquisition de compétences sont observées, un plan d'action d'aide à la réussite est proposé. Il est évalué réajusté si nécessaire avant la fin du stage. L'évaluation du dispositif est réalisée en équipe pédagogique.

Si une dangerosité potentielle est identifiée, la Direction de l'IFMS est informée, et un rapport circonstancié horodaté et signé par les différentes parties (Tuteur, cadre de santé et étudiant) est demandé. Selon les éléments identifiés, la situation est étudiée par la Direction de l'IFMS +/- lors d'une section compétente.

Semestre 6

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Lors de la 1^{ère} partie de stage de semestre 6, la visite de stage est effectuée en fonction des objectifs fixés et ils sont réajustés si besoin.

La relation pédagogique a une visée professionnalisante à travers des échanges qui guident l'étudiant dans l'acquisition des compétences et d'une posture réflexive.

Pour la seconde période du semestre 6, après étude des documents de stage de S6.1 en équipe pédagogique, une visite de stage est programmée en fonction des axes d'amélioration ou de la spécificité des secteurs :

- ✓ En fonction du niveau d'exigence demandé par les professionnels de terrain et du parcours clinique de l'étudiant : urgences, réanimation....
- ✓ En fonction des difficultés rencontrées en raisonnement clinique, dans l'acquisition des compétences et dans l'acquisition de la posture professionnelle attendue (Prise d'initiatives, prise de responsabilités, prise de confiance en soi, gagner en autonomie, optimiser son organisation).

Les étudiants en stage en hors région ont la possibilité de contacter un formateur en cas de difficultés rencontrées, cet accompagnement a lieu par entretien téléphonique et mailing.

Chaque formateur référent contacte le tuteur ou le maître de stage de l'étudiant en hors-région en mi- stage pour faire le point sur les acquisitions.

b. Organisation des visites de stage

Une répartition des visites de stage est réalisée en équipe pédagogique d'année. Chaque formateur prend contact avec le cadre de santé de l'unité pour programmer sa visite et en informe l'étudiant par le biais du logiciel (MYKOM / Logifsi). Les visites sont réalisées en milieu de stage de préférence en présence du tuteur. Si celui-ci ne peut être présent, un retour est fait systématiquement au professionnel encadrant l'étudiant et ou au maître de stage. Elles durent en moyenne 1h30 par étudiant. L'équipe pédagogique utilise l'outil support destiné à cet effet.

Chaque formateur réalise le compte rendu de sa visite à l'aide d'un document support et le partage en pièce jointe sur la fiche de stage de l'étudiant du logiciel logifsi. De plus l'équipe partage les informations recueillies en visite de stage. Si une dangerosité potentielle est identifiée, le cadre supérieur de l'IFSI est informé.

Un plan d'action d'aide à la réussite est établi par les différents protagonistes. Il est évalué réajusté si nécessaire avant la fin du stage.

L'évaluation du dispositif est réalisée en équipe pédagogique.

L'évaluation du dispositif est réalisée en bilan d'année avec Google form.

V-4 Processus d'exploitation de stage

Semestre 1

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Mesurer les écarts entre la théorie et la pratique en stage mais également entre leurs représentations de la profession et l'intégration au sein des équipes.
- ✓ Initier les étudiants à adopter une posture réflexive
- ✓ Ecouter le vécu des étudiants, laisser la place à une phase exutoire et permettre une prise de distance et un apaisement.

b. Méthode pédagogique utilisée

Le partage d'expériences en groupe de suivis pédagogiques permet à l'étudiant de développer ses savoirs et de construire son identité professionnelle. Pour cela nous utilisons « un blob tree » où chaque étudiant s'identifie à un personnage en argumentant son vécu de stage et son ressenti sur la période de formation écoulée. De plus, un rapport d'étonnement sur les thématiques suivantes : accueil en stage, le travail infirmier, le travail en équipe pluridisciplinaire, la prise en soin du patient et mes apprentissages en stage permet de dynamiser et d'organiser les échanges.

c. Organisation de l'exploitation de stage

L'exploitation de stage se déroule en groupe de suivis pédagogiques guidé par le formateur référent. Cette dernière s'effectue le dernier jour du stage, à l'IFMS. Le formateur présente le support « blob tree » en version imprimé en format A3. Chaque étudiant choisi un personnage, fait le lien entre celui-ci et son propre vécu. Il relate son expérience de stage. Les autres étudiants du groupe ainsi que le formateur ont la possibilité d'intervenir, de réagir aux propos tenus afin de donner une dynamique d'échange. Cette journée précède les congés de décembre et permet aux étudiants d'exprimer leur ressenti, de les rassurer sur leurs appréciations de stage et de leur éviter de ressasser une éventuelle mauvaise expérience de stage pendant leurs congés.

d. Evaluation du processus d'exploitation mis en œuvre

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin de semestre.

e. Traçabilité

L'enquête est consultable par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Semestre 2

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Renforcer la coopération entre l'IFMS et les professionnels des terrains de stage
- ✓ Varier les méthodes utilisées afin de maintenir l'intérêt des étudiants

b. Méthode pédagogique utilisée

Les professionnels qui ont participé à la préparation de stage reviennent afin de réaliser le bilan de stage avec les étudiants. Le but est d'instaurer une relation privilégiée entre les soignants et les apprenants. Cela permet d'obtenir des échanges de qualité, mais également de donner la possibilité aux étudiants qui ont rencontré des difficultés de s'exprimer plus facilement.

c. Organisation de l'exploitation de stage

L'exploitation de stage se déroule en groupe de suivi pédagogique. Elle est réalisée le premier jour de la rentrée à l'IFMS. Chaque étudiant relate son expérience lors de ce stage. Les autres étudiants du groupe ainsi que l'intervenant ont la possibilité de réagir aux propos tenus afin de donner une dynamique d'échange.

L'exploitation de l'acquisition des compétences se fait dans un second temps par les formateurs référents lors d'un rendez-vous de suivi pédagogique individuel.

d. Evaluation du processus d'exploitation mis en œuvre

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin de semestre.

e. Traçabilité

L'enquête est consultable par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Semestre 3

Des bilans individuels sont réalisés lors des suivis pédagogiques. De plus, un débriefing en groupe selon les formateurs présents est programmé, lors du retour de stage S3-1, le 23 Octobre 2023. Un deuxième débriefing selon les mêmes modalités sera prévu en S4.1 le 6 Mai 2024.

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Cette séquence permet au formateur :

- ✓ D'évaluer la progression dans les apprentissages cliniques de chaque étudiant
- ✓ D'apprécier la satisfaction de chaque étudiant quant à son terrain de stage
- ✓ D'identifier les difficultés rencontrées
- ✓ De permettre un partage d'expérience entre les étudiants
- ✓ D'effectuer une analyse de situation choisie après concertation entre les étudiants

Au terme de la deuxième année, l'étudiant devra être capable de :

- ✓ Développer la posture réflexive et les capacités d'analyse de l'étudiant

Indicateurs d'évaluations :

- ✓ Méthode de l'échelle de satisfaction de Likert afin d'évaluer le ressenti de chacun
- ✓ Observation par le formateur de la qualité des échanges et du questionnement des étudiants
- ✓ Prise de parole individuelle de tous les étudiants

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

- ✓ Courant pédagogique usité : le socioconstructivisme
- ✓ Analyse de pratique à partir d'une situation problème ou questionnante émergent en groupe restreint

c. Organisation de l'exploitation de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés)

L'exploitation de stage se déroule en groupe restreint avec les formateurs d'années. Il est demandé à chaque étudiant d'exprimer en un mot sur un post-it le ressenti de son stage. Les étudiants positionnent leur post-it sur une échelle de 1 à 10 et argumentent le terme choisi et l'emplacement.

Après cette étape les étudiants sont répartis en groupe de 5 à 6 par affinité. Ils identifient une situation de soins qui interpelle de manière positive ou négative et travaillent sur le principe de l'analyse de pratique professionnelle. Les étudiants choisissent une des situations évoquées et la questionnent en groupe restreint. L'objectif étant d'abord d'identifier les éléments nécessaires à la compréhension de la situation. Ensuite, ils déterminent les paramètres qui ont pu impacter la situation et posent des hypothèses d'amélioration. Ces échanges sont ensuite élargis en grand groupe.

Le formateur prend le rôle d'animateur et de régulateur de la séance, sont privilégiés les débats d'idées, en aucun cas le formateur n'apporte de réponses et/ou solutions.

Semestre 4

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Observer la progression des étudiants dans la construction de leur posture professionnelle
- ✓ Développer la posture réflexive et les capacités d'analyse de l'étudiant.

Indicateurs d'évaluations :

- ✓ Méthode de l'échelle de satisfaction de Likert afin d'évaluer le ressenti de chacun
- ✓ Observation par le formateur de la qualité des échanges et du questionnement des étudiants
- ✓ Prise de parole individuelle de tous les étudiants

- b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi
- ✓ Courant pédagogique usité : le socioconstructivisme
- ✓ Analyse de pratique à partir d'une situation problème émergent du groupe

- c. Organisation de l'exploitation de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés)

L'exploitation de stage se déroule en groupe restreint avec les formateurs d'années. Il est demandé à chaque étudiant d'exprimer en un mot sur un post-it le ressenti de son stage. Les étudiants positionnent leur post-it sur une échelle de 1 à 10 et argumentent le terme choisi et l'emplacement.

Après cette étape les étudiants sont répartis en groupe de 5 à 6 par affinité. Ils identifient une situation de soins qui interpelle de manière positive ou négative et travaillent sur le principe de l'analyse de pratique professionnelle. Les étudiants choisissent une des situations évoquées et la questionnent en groupe restreint. L'objectif étant d'abord d'identifier les éléments nécessaires à la compréhension de la situation. Ensuite, ils déterminent les paramètres qui ont pu impacter la situation au regard des éléments abordés durant le semestre en UE 1.3 et 4.5

Le formateur prend le rôle d'animateur et de régulateur de la séance, sont privilégiés les débats d'idées, en aucun cas le formateur n'apporte de réponses et/ou solutions.

- d. Traçabilité

Photo de l'échelle de Likert mise à disposition sur le Drive.

Le questionnaire de satisfaction Google form de fin d'année permet d'évaluer le dispositif mis en place.

Semestre 5

Un débriefing en groupe avec le formateur référent de suivi pédagogique est programmé, lors du retour de stage S5.2, le 5/02/2024.

- a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Observer la progression des étudiants dans la construction de leur posture professionnelle
- ✓ Développer la posture réflexive et les capacités d'analyse de l'étudiant.

Indicateurs d'évaluations :

- ✓ Méthode de l'échelle de satisfaction de Likert afin d'évaluer le ressenti de chacun
- ✓ Observation par le formateur de la qualité des échanges et du questionnement des étudiants
- ✓ Prise de parole individuelle de tous les étudiants

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

- ✓ Courant pédagogique usité : le socioconstructivisme
- ✓ Analyse de pratique à partir d'une situation problème émergent du groupe

c. Organisation de l'exploitation de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés)

L'exploitation de stage se déroule en groupe de suivi pédagogique avec le formateur référent. Il est demandé à chaque étudiant d'exprimer en un mot sur un post-it le ressenti de son stage. Les étudiants positionnent leur post-it sur une échelle de 1 à 10 et argumentent le terme choisi et l'emplacement.

Après cette étape les étudiants sont répartis en groupe de 5 à 6 par affinité. Ils identifient une situation de soins qui interpelle de manière positive ou négative et travaillent sur le principe de l'analyse de pratique professionnelle. Les étudiants choisissent une des situations évoquées et la questionnent en groupe restreint. L'objectif étant d'abord d'identifier les éléments nécessaires à la compréhension de la situation. Le formateur prend le rôle d'animateur et de régulateur de la séance, sont privilégiés les débats d'idées, en aucun cas le formateur n'apporte de réponses et/ou solutions.

d. Traçabilité

Photo de l'échelle de Likert mise à disposition sur le Drive.

Le questionnaire de satisfaction Google form de fin d'année permet d'évaluer le dispositif mis en place.

Semestre 6

A l'issue du stage de S6.1, un suivi pédagogique est proposé :

- A la demande de l'étudiant
- Sur sollicitation du formateur référent

Cette rencontre a pour objectif :

- D'accompagner la professionnalisation
- D'accompagner l'étudiant dans sa construction identitaire et sa projection professionnelle
- D'identifier les objectifs personnalisés en vue de l'obtention du DE

V-5 Processus d'analyse de situation

Semestre 1

Le choix a été fait en première année de réaliser l'analyse de situation à travers le recueil de données.

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Etre capable de réaliser un recueil de données, analysé et structuré en suivant la méthodologie enseignée à l'IFSI.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Présentation orale et structurée de la situation d'un patient pris en soins par l'étudiant.

c. Organisation de l'analyse de situation

Le jour de la visite de stage, l'étudiant expose son travail au formateur accompagné du cadre de santé ou d'une IDE du service (si possible). Ils apportent les réajustements nécessaires afin d'accompagner l'étudiant dans l'apprentissage de la méthodologie du recueil de données. Il est demandé aux étudiants rencontrant des difficultés sur cet exercice de le retravailler. Ce recueil doit être présenté à nouveau dans le service, les étudiants ont également la possibilité de l'envoyer aux formateurs afin qu'ils puissent en apprécier l'évolution.

d. Evaluation du processus d'analyse de situation mis en œuvre

Un débriefing entre formateurs de l'année est réalisé pour échanger sur la qualité des travaux effectués par les étudiants. Lors de cet échange, les étudiants en difficulté sont identifiés par le formateur ayant réalisé la visite. Nous profitons aussi de ce moment pour repérer les étudiants qui pourraient se révéler être des « *ressources* ».

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin de semestre.

e. Traçabilité

L'enquête est consultable par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Chaque formateur réalise le compte rendu de la qualité du travail fourni en précisant les axes d'amélioration sur le document support à la visite de stage. Ce dernier est inclus en pièce jointe sur la fiche étudiante du logiciel logifsi.

Semestre 2

Le choix a été fait au semestre 2 de réaliser l'analyse de situation à travers le raisonnement clinique.

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Etre capable de réaliser un recueil de données analysé, structuré et d'établir un projet de soins en suivant la méthodologie enseignée au cours des deux semestres.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Présentation orale et structurée de la situation d'un patient pris en soins par l'étudiant.

c. Organisation de l'analyse de situation

En première période (S2.1), l'étudiant expose un recueil de données et identifie et argumente les problèmes du jour d'un patient pris en charge. Il présente ce travail au formateur accompagné du cadre de santé ou d'une IDE du service (si possible). Ils apportent les réajustements nécessaires afin d'accompagner l'étudiant dans l'apprentissage de la méthodologie du recueil de données et l'initiation au projet de soins. Il est demandé aux étudiants rencontrant des difficultés sur cet exercice de le retravailler. Ce travail doit être présenté à nouveau dans le service, les étudiants ont également la possibilité de l'envoyer aux formateurs afin qu'ils puissent en apprécier l'évolution.

En seconde période de stage (S2.2), chaque étudiant est évalué par un formateur de l'IFMS et le cadre d'unité (ou un infirmier) sur le lieu de stage dans le cadre des UE 3.01 sur le recueil de données, l'UE 3.02 sur le projet de soins et l'UE 5.02. L'étudiant prend en soins 2 patients pour lesquels il expose le recueil de données, identifie et argumente les problèmes du jour et envisage les actions de soins en lien.

d. Evaluation du processus d'analyse de situation mis en œuvre

Pour la première période, un débriefing entre formateurs de l'année est réalisé pour échanger sur la qualité des travaux effectués par les étudiants. Lors de cet échange, les étudiants en difficulté sont identifiés par le formateur ayant réalisé la visite. Nous profitons aussi de ce moment pour repérer les étudiants qui pourraient se révéler être des « ressources ».

Pour la deuxième période, les étudiants ne validant pas l'une et/ou l'autre des UE sont avertis en fin d'évaluation. Les axes d'amélioration leur sont donnés et une nouvelle date d'évaluation est posée pour la deuxième session.

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin d'année.

e. Traçabilité

Pour la première période, chaque formateur réalise le compte rendu de la qualité du travail fourni en précisant les axes d'amélioration sur le document support à la visite de stage.

Ce dernier est inclus en pièce jointe sur la fiche étudiante du logiciel logifsi.

Pour la seconde période, les notes sont enregistrées sur le logiciel LOGIFSI.

Les résultats du questionnaire de satisfaction sont consultables par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Semestre 3 et 4

Les étudiants sont répartis en groupe de 5 à 6 par affinité. Ils identifient une situation de soins qui interpelle de manière positive ou négative et travaillent sur le principe de l'analyse de pratique professionnelle. Les étudiants choisissent une des situations évoquées et la questionnent en groupe restreint. L'objectif étant d'abord d'identifier les éléments nécessaires à la compréhension de la situation. Ensuite, ils déterminent les paramètres qui ont pu impacter la situation (pour le S3, pose d'hypothèse, pour le S4 analyse au regard des éléments abordés durant le semestre en UE 1.3 et 4.5).

Le formateur prend le rôle d'animateur et de régulateur de la séance, sont privilégiés les débats d'idées, en aucun cas le formateur n'apporte de réponses et/ou solutions.

Le questionnaire de satisfaction Google form de fin d'année permet d'évaluer le dispositif mis en place.

Semestre 5

Le processus est centré sur l'analyse de situation de soin. De plus, nous portons un regard sur le processus de professionnalisation de chacun des étudiants en identifiant des axes de progression.

V-6 Processus de validation de stage

Semestre 1

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Evaluer l'adéquation entre le projet professionnel de l'étudiant et la rencontre avec le terrain de stage
- ✓ Mesurer la progression de l'étudiant au cours de son stage

b. Méthode pédagogique utilisée

Analyse de la feuille d'acquisition de compétences, des commentaires et du respect de la réalisation d'au minimum 80% du stage.

c. Organisation de la validation de stage

La feuille d'horaire de stage est analysée par le formateur référent et la secrétaire afin de confirmer un présentiel minimum de 80% en stage.

Les étudiants doivent enregistrer par le biais de leur interface Mykom les commentaires de bilan mi- stage et de fin de stage. Chaque formateur analyse les feuilles d'acquisition de compétences de son groupe de suivi pédagogique. Une première discussion en équipe pédagogique d'année est réalisée afin d'aborder les problématiques rencontrées par chacun. Lorsque la validation d'un stage pose problème le formateur référent contacte le cadre de santé du lieu de stage afin d'obtenir davantage d'information sur le déroulement du stage de l'étudiant. Le formateur référent peut également s'appuyer sur le compte rendu de la visite de stage réalisé par un formateur de l'année.

Les documents de traçabilité d'actes et activités proposés par les étudiants et/ ou par le service sont également pris en compte afin d'argumenter une validation de compétences.

Enfin, lors de la CPI les formateurs présentent chaque situation étudiante à la Direction afin de sanctionner la proposition de validation de stage.

d. Evaluation du processus de validation mis en œuvre

Les critères d'évaluation sont réajustés annuellement lors du séminaire pédagogique afin de procéder à une harmonisation des pratiques.

e. Traçabilité

Un procès-verbal est rédigé par la Direction précisant les étudiants ne validant pas le stage, signé par tous les membres présents.

Un document de synthèse est réalisé justifiant la non validation du stage et l'orientation du stage de rattrapage.

La décision finale de la commission est visible sur MyKom. Les étudiants concernés par la non-validation du stage sont contactés par téléphone et informés de cette décision par leur formateur référent.

Semestre 2

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Mesurer la progression de l'étudiant au cours de son stage
- ✓ Observer la progression de l'étudiant entre les stages de S1 et S2

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse de la feuille d'acquisition de compétences, des commentaires et du respect de la réalisation d'au minimum 80% sur chacune des périodes de stage.

c. Organisation de la validation de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés, Information donnée au étudiants)

Chaque formateur analyse les feuilles d'acquisition de compétences de son groupe de suivi pédagogique. Une première discussion en équipe pédagogique d'année est réalisée afin d'aborder les problématiques rencontrées par chacun. Lorsque la validation d'un stage pose problème le formateur référent contacte le cadre de santé du lieu de stage afin d'obtenir davantage d'information sur le déroulement du stage de l'étudiant. Le formateur référent peut également s'appuyer sur le compte rendu de la visite de stage réalisé par un formateur de l'année. Les documents de traçabilité d'actes et activités proposés par les étudiants et/ ou par le service sont également pris en compte afin d'argumenter une validation de compétences.

Chacune des 2 périodes de stage est étudiée. En fonction des exigences du terrain, de l'acquisition de compétences et de l'investissement en stage de l'étudiant, le formateur référent propose la validation du stage.

Lors de la CPI les formateurs présentent chaque situation étudiante à la Direction afin de sanctionner la proposition de validation de stage. Les 2 périodes de stage entrent en compte dans les critères de validation du stage.

d. Evaluation du processus de validation mis en œuvre

Les critères d'évaluation sont réévalués annuellement lors du séminaire pédagogique afin de procéder à une harmonisation des pratiques.

e. Traçabilité

Un procès-verbal est rédigé par le Direction précisant les étudiants ne validant pas le stage, signé par tous les membres présents.

Un document de synthèse est réalisé justifiant la non validation du stage et l'orientation du stage de rattrapage.

Semestre 3

a. Objectifs recherchés

- ✓ 100% des feuilles de stages traitées à l'issu du processus
- ✓ Objectiver au maximum la validation du stage

Indicateurs d'évaluations :

- ✓ 100% des feuilles de stage sont traitées pour la CAC
- ✓ Le traitement fait en individuel par le formateur référent est soumis à validation collégiale de l'équipe d'année, du coordinateur pédagogique et de la directrice de l'institut.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse des documents de stage et tout autre support fournit par l'étudiant (recueil d'activités, démarches de soins). Un échange avec le maître de stage est effectué si ambiguïté relevée dans la feuille de stage. L'étudiant peut également être rencontré.

c. Organisation de la validation de stage

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard le lundi de la semaine de retour à l'IFSI.

Le secrétariat vérifie la quotité horaire. Le formateur référent pédagogique analyse seul la feuille de compétence et se positionne sur une proposition de validation ou non du stage. Si ambiguïté quant à la validation, le formateur complète la feuille « guide de validation de stage » et compile les documents éclairant la situation.

Le formateur référent propose un avis de validation ou de non validation en réunion d'équipe avec la directrice de l'institut et le coordinateur pédagogique (pré CAC) avant soumission officielle en CAC, conformément au référentiel de formation (Cf. Art 32 p34 du référentiel de formation).

Si non validation, une proposition de stage de rattrapage dans la même typologie est argumentée. Un avis est envoyé à l'étudiant par le secrétariat

De plus, le formateur référent contacte l'étudiant concerné pour expliciter la décision et poser les objectifs du stage de rattrapage.

d. Traçabilité

La traçabilité est assurée par la feuille de stage classée dans le dossier papier de l'étudiant et informatiquement sur Logifsi. Le secrétariat envoie chaque semestre un courrier à l'étudiant stipulant ou non la validation des ECTS. Un procès-verbal est rédigé lors de la (pré) CAC précisant les noms des étudiants ne validant pas leur stage.

Semestre 4

a. Objectifs recherchés

- ✓ 100% des feuilles de stages traitées à l'issu du processus
- ✓ Objectiver au maximum la validation du stage
- ✓ Indicateurs d'évaluations :
 - 100% des feuilles de stage sont traitées pour la CAC
 - Le traitement fait en individuel par le formateur référent est soumis à validation collégiale de l'équipe d'année, du coordinateur pédagogique et de la directrice de l'institut.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse des documents de stage et tout autre support fournit par l'étudiant (recueil d'activités, démarches de soins). Un échange avec le maître de stage est effectué si ambiguïté relevée dans la feuille de stage. L'étudiant peut également être rencontré.

c. Organisation de la validation de stage

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard :

Pour le S4.1 : au plus tard le vendredi de la dernière semaine de stage

Pour le S4.2 : Au plus tard, le 26 juin 2024 pour permettre un délai d'analyse des feuilles de stage avant la CAC.

Le secrétariat vérifie la quotité horaire. Le formateur référent pédagogique analyse seul la feuille de compétence et se positionne sur une proposition de validation ou non du stage. Si ambiguïté quant à la validation, le formateur complète la feuille « guide de validation de stage » et compile les documents éclairant la situation.

Le formateur référent propose un avis de validation ou de non validation en réunion d'équipe avec la directrice de l'institut et le coordinateur pédagogique (pré CAC) avant soumission officielle en CAC, conformément au référentiel de formation (Cf. Art 32 p34 du référentiel de formation).

Si non validation, une proposition de stage de rattrapage dans la même typologie est argumentée. Un avis est envoyé à l'étudiant par le secrétariat

De plus, le formateur référent contacte l'étudiant concerné pour expliciter la décision et poser les objectifs du stage de rattrapage.

d. Traçabilité

La traçabilité est assurée par la feuille de stage classée dans le dossier papier de l'étudiant et informatiquement sur Logifsi. Le secrétariat envoie chaque semestre un courrier à l'étudiant stipulant ou non la validation des ECTS. Un procès-verbal est rédigé lors de la CPI précisant les noms des étudiants ne validant pas leur stage.

Semestre 5

a. Objectifs recherchés

- ✓ 100% des feuilles de stages traitées à l'issu du processus
- ✓ Objectiver au maximum la validation du stage
- ✓ Indicateurs d'évaluations :
 - 100% des feuilles de stage sont traitées pour la CAC
 - Le traitement fait en individuel par le formateur référent est soumis à validation collégiale de l'équipe d'année, du coordinateur pédagogique et de la directrice de l'institut.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse des documents de stage et tout autre support fourni par l'étudiant (recueil d'activités, démarches de soins). Un échange avec le maître de stage est effectué si ambiguïté relevée dans la feuille de stage. L'étudiant peut également être rencontré.

c. Organisation de la validation de stage

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard :

Pour le S5.1 : Au plus tard le 20/11/2023

Pour le S5.2 : Au plus tard, le 05/02/2024

Le secrétariat vérifie la quotité horaire. Le formateur référent pédagogique analyse seul la feuille de compétences et se positionne sur une proposition de validation ou non du stage. Si ambiguïté quant à la validation, le formateur complète la feuille « guide de validation de stage » et compile les documents éclairant la situation.

Le formateur référent propose un avis de validation ou de non validation en réunion d'équipe avec la directrice de l'institut et le coordinateur pédagogique (pré CAC) avant soumission officielle en CAC, conformément au référentiel de formation (Cf. Art 32 p34 du référentiel de formation).

Si non validation, une proposition de stage de rattrapage dans la même typologie est argumentée. Un avis est envoyé à l'étudiant par le secrétariat.

De plus, le formateur référent contacte l'étudiant concerné pour expliciter la décision et poser les objectifs du stage de rattrapage.

d. Traçabilité

La traçabilité est assurée par la feuille de stage classée dans le dossier papier de l'étudiant et informatiquement sur Logifsi. Le secrétariat envoie chaque semestre un courrier à l'étudiant stipulant ou non la validation des ECTS. Un procès-verbal est rédigé lors de la CPI précisant les noms des étudiants ne validant pas leur stage.

Semestre 6

a. Objectifs recherchés

- ✓ 100% des feuilles de stages traitées à l'issu du processus
- ✓ Objectiver au maximum la proposition de validation du stage
- ✓ Indicateurs d'évaluations :
 - 100% des feuilles de stage sont traitées pour l'étude de dossiers
 - Le traitement fait en individuel par le formateur référent est présenté lors de l'étude de dossiers en Juin 2024 à l'équipe d'année, au coordinateur pédagogique et à la directrice de l'institut pour formalisation de proposition de validation par le Jury final

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse des documents de stage et tout autre support fourni par l'étudiant (recueil d'activités, démarches de soins). Un échange avec le maître de stage est effectué si ambiguïté relevée dans la feuille de stage. L'étudiant peut également être rencontré.

c. Organisation de la validation de stage

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard :

Pour le S6.1 : Au plus tard le 25/03/2024

Pour le S6.2 : Au plus tard le 19/06/2024

Le secrétariat vérifie la quotité horaire. Le formateur référent pédagogique analyse seul la feuille de compétences et se positionne sur une proposition de validation ou non du stage. Si ambiguïté quant à la validation, le formateur complète la feuille « guide de validation de stage » et compile les documents éclairant la situation.

Le Jury final prend la décision de validation des stages de S6 et les étudiants en sont informés lors de la proclamation des résultats Du diplôme d'Etat en Juillet 2024.

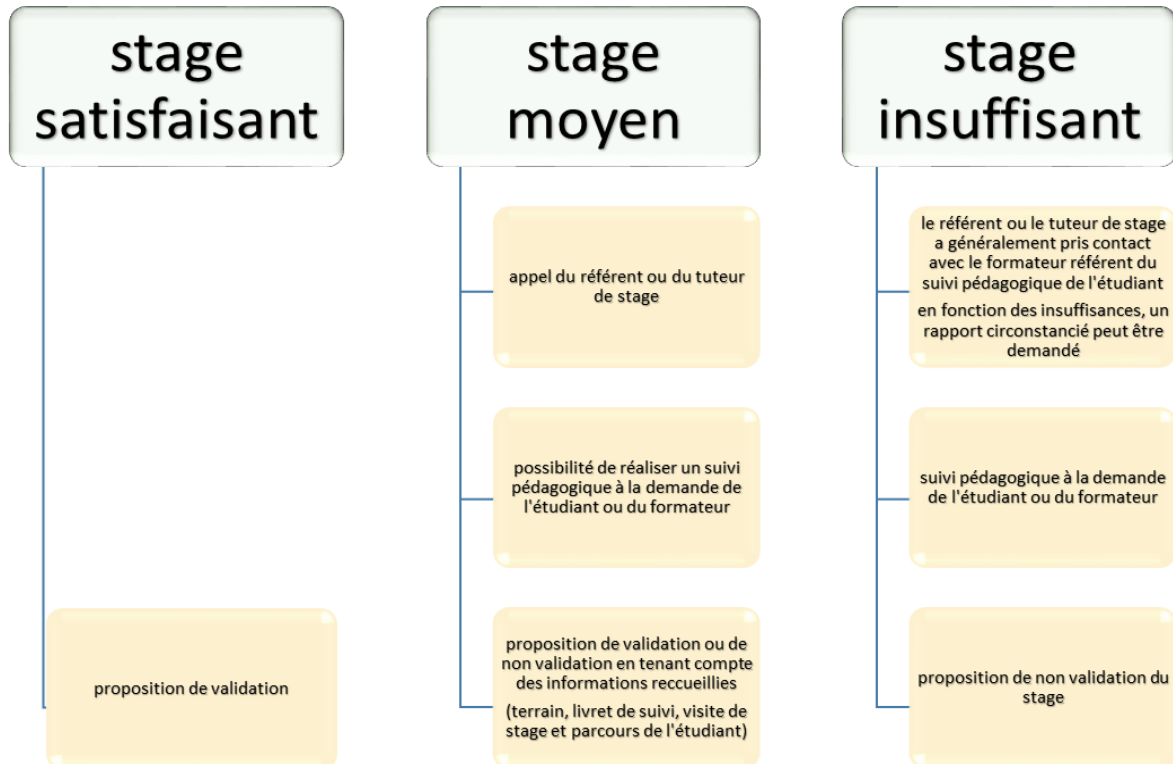
Si non validation de stage, le formateur référent rencontre l'étudiant afin d'envisager le parcours partiel de formation et fixer ensemble des objectifs personnalisés. Une proposition de stage de rattrapage dans la même typologie est argumentée. Un avis est envoyé à l'étudiant par le secrétariat.

d. Traçabilité

La traçabilité est assurée par la feuille de stage classée dans le dossier papier de l'étudiant et informatiquement sur Logifsi. Le secrétariat envoie chaque semestre un courrier à l'étudiant stipulant ou non la validation des ECTS.

Les décisions sont prises selon le schéma suivant :

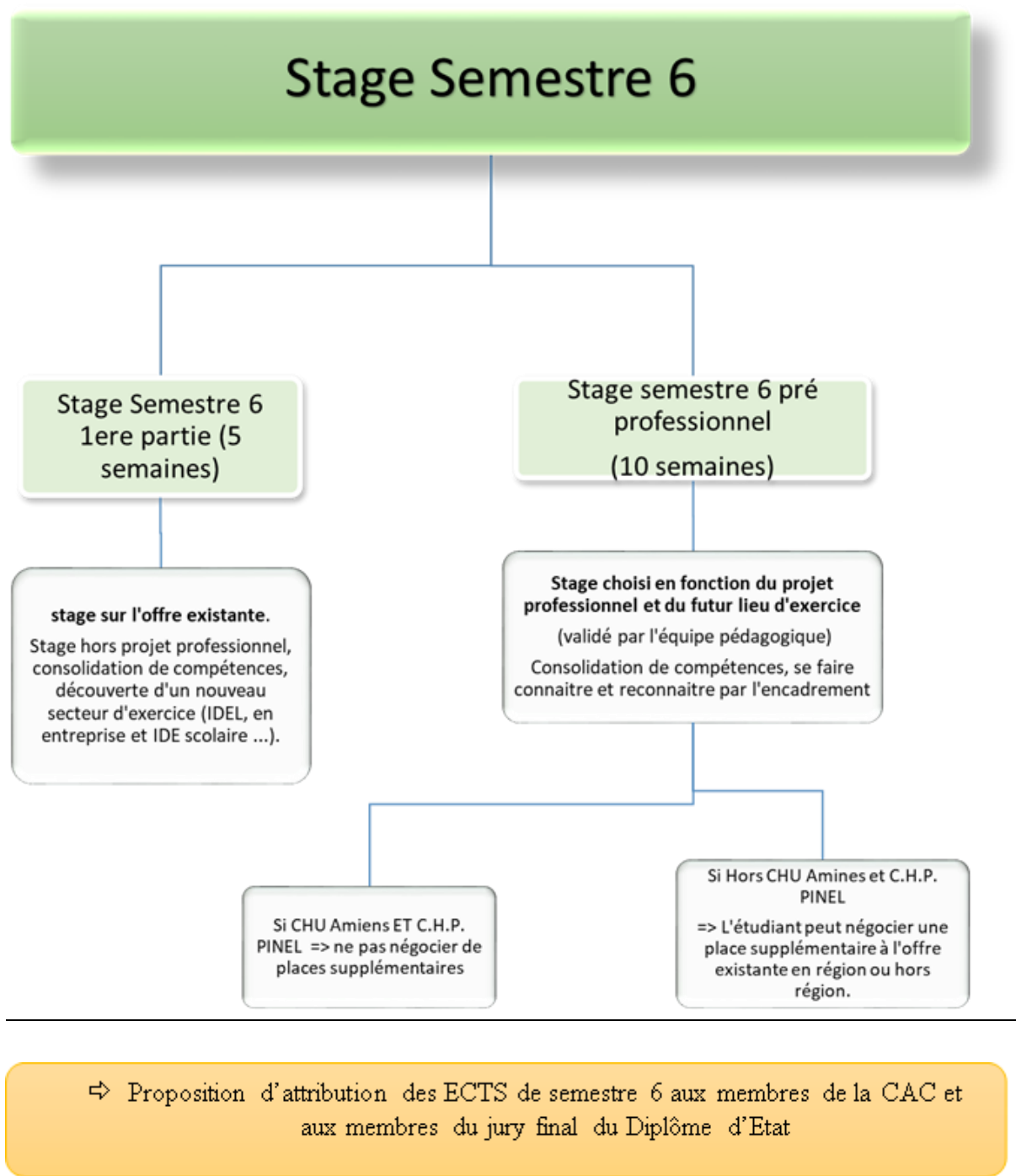
PROCESSUS DE VALIDATION DE STAGE DU SEMESTRE 5



⇒ Décision finale prise en commission de stage composé de l'équipe pédagogique d'année et du cadre supérieur de santé de l'institut de formation en soins infirmiers.

Semestre 6

Les décisions sont prises selon le schéma suivant :



VI La simulation en santé

Deux principes fondamentaux en simulation en santé sont posés pour garantir le respect du patient et la qualité et la sécurité des soins : l'apprentissage d'un soin ne doit jamais se faire pour la première fois sur un patient (Programme National pour la Sécurité des Patients 2012 – 2017) et le patient n'est plus un objet d'apprentissage mais un sujet qui a le droit à un meilleur soin (DELMAS Philippe, 2013).

Dans ce contexte où l'éthique, la qualité et la sécurité des soins sont incontournables, il est nécessaire pour les professionnels de santé d'acquérir et de contrôler leurs compétences. Toute réalisation d'un soin sur un patient implique un niveau de connaissance et compétence acquis en préliminaire à l'action. Comme autre principe fondamental relevant de la pédagogie, il est nécessaire de savoir jusqu'où nous souhaitons aller avec les étudiants dans l'apprentissage par l'erreur.

Dans ce cadre de nombreuses situations ont déjà été créés et mises en place à l'IFMS (annexe 2).

La projection proposée tient compte des thématiques communes aux professions paramédicales :

- Ethique
- Qualité des soins et gestion des risques
- Raisonnement clinique
- Hygiène

Nous avons priorisé au travers de ces quatre axes et du contexte actuel de l'apprentissage par alternance, les thèmes suivants :

- **Raisonnement clinique et projet de soins :**
 - o Recueil de données et analyse : développer la clinique infirmière et la capacité à se questionner tout au long de la formation
 - o Transmissions et inter professionnalité : développer la capacité à synthétiser et sélectionner avec pertinence les informations transmises aux différents professionnels en inter professionnalité

Situations en construction pour cette année :

- En L1 : en 3.1 autour de vignettes cliniques issues des travaux des étudiants
- En L2 : en 4.2, élaboration d'une situation relative à l'annonce d'un diagnostic de pathologie chronique et analyse de la situation relationnelle.
- En L3 : en 2.6 et 2.11 comme support le DPI Sillage avec l'idée d'identifier les éléments cliniques en faveur d'une levée d'inhibition. L'objectif est de mettre en lien les indications du traitement et la symptomatologie clinique du patient

- **Professionalisation :**

L'objectif est d'accompagner l'apprenant dans l'appropriation des codes sociaux, lui permettre de construire sa posture professionnelle et son identité professionnelle.

Les temps utilisés sont la préparation de stage, la visite de stage (tel que développé dans le chapitre raisonnement clinique) et les retours d'expérience.

- **Soins infirmiers :**

Afin de prendre en compte les différentes dimensions du soin (préventifs et éducatifs, à visée diagnostics, thérapeutiques et curatifs, palliatifs et relationnels). Des situations sont en élaboration prenant en compte le niveau de formation de l'apprenant.

Situations en construction pour cette année :

En L1 : mise en place d'un ECOS avant le départ en stage avec pour objectif d'adopter les gestes techniques, procéduraux et posturaux prévalents

En L2 : élaboration de situation en lien avec un diagnostic éducatif chez un patient porteur d'une maladie chronique

En L3 : mise en place d'un ECOS sur les vigilances dans le cadre de la gestion des risques.

L'ESPAS se veut donc être un lieu, une entité dédiée à la recherche et à la qualité et la sécurité des soins grâce à une équipe pédagogique soucieuse de développer les approches pédagogiques et méthodologiques dans l'intérêt des étudiants mais aussi du public soigné. La simulation en santé a donc été la thématique du séminaire pédagogique de cette année et a permis de d'établir cette ébauche du projet 2023/2024. Les groupes de travail poursuivront le déploiement du projet lors de réunions pédagogiques.

VII La validation d'année et la certification

Le passage en année supérieure est soumis aux articles 50, 51 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier.

- Passage de 1^{ère} en 2^{ème} année

Validation des semestres 1 et 2 (60 ECTS) ou validation de 48 crédits sur 60 répartis sur les 2 semestres de formation.

Entre 30 et 47 crédits obtenus => redoublement de la 1^{ère} année.

Si < à 30 crédits obtenus => redoublement de la 1^{ère} année après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

- Passage de 2^{ème} en 3^{ème} année

Validation des semestres 1, 2, 3, 4 ou par la validation des semestres 1 et 2 et de 48 crédits sur 60 répartis sur les semestres 3 et 4.

Entre 90 et 107 crédits obtenus, redoublement de la 2^{ème} année

< à 90 crédits obtenus => redoublement de la 2^{ème} année après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants

- Présentation au jury régional de diplôme d'Etat (article 60 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié)

Les étudiants ayant validé les 5 premiers semestres (150 crédits obtenus) et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier.

Les étudiants ne remplissant pas les conditions pour être autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat et ayant obtenu au moins 120 crédits sont autorisés à redoubler par le directeur de l'institut.

Les étudiants ne remplissant pas les conditions pour être autorisés à se présenter devant le jury régional du diplôme d'Etat et ayant obtenu moins de 120 crédits peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'institut après avis de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

Le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat se réunit 3 fois par an.

ANNEXES

ANNEXE 1

Les projets de

I.F.M.S.

PROJETS DE L'INSTITUT

Projets	Pilotage	Réalisation
Certification Qualiopi	M. Seille + Mme Lepinoy	En continue
Simulation en santé	Mme Riche + M. Leriche +	En continue
Projet GHT Formation « Campus sans tabac »	Direction + M. Leriche + Mme Lefevre +Mme Dufresne	2023/2024
Projet Formation par apprentissage	Direction	Annuelle
Formation Tutorat des ESI	Mme Blondelle + Mme Dupont + M. Holt + Mme Leger + Mme Grattennoix + Mr Leriche	Annuelle
Formation Tutorat des élèves AS	Mme Blondelle + Mme Dupont + M. Holt + Mme Leger + Mme Grattennoix + Mr Leriche + Mme Lefevre + Mme Dufresnes	Annuelle
Journée de santé publique	Mme Blondelle + M. Leriche + Mme Riche	Annuelle
Journée des médiations thérapeutiques	Equipe 1 ^{ère} année	Annuelle
Projet Salon de l'emploi	Equipe 3 ^{ème} année Hélène Dupont et Carole Zeisler	1 ^{er} trimestre 2024
PASS/Sciences du soin	M. Holt + Mme Hulin	Juillet 2024
Partenariat / lycées (E. Gand /St Rémy)	M. Seillé + M. Holt + D. Charpentier+ D. Lefevre	Annuelle
Aide à la réussite et accompagnement des PSH	Mme Riche + M. Holt + Mme Blondelle + Mr Leriche	En continue
Projet Bien être en formation	Mme Lepinoy + Mme Gille	En continue
Nouveau site institut	Direction IFSI + Mme Hulin + Mme Zeisler + M. Debray+ Mme Rabache + M. Heniquet	Septembre 2023
Projet ESI de fin de formation	Equipe 3 ^{ème} année	Juillet 2024
Projet Arc en Ciel	Direction	2023/2024
Cérémonie de proclamation des résultats de DE	Equipe 3 ^{ème} année	3 x / an
Projet formation parcours AS expérimentés	Mme Lefevre + Mme Dufresne	2024

ANNEXE 2

Projet ESPAS

ESPACE DE SIMULATION ET DE PÉDAGOGIE ACTIVE EN SANTÉ

PROJET 2023-2024

Deux principes fondamentaux en simulation en santé sont posés pour garantir le respect du patient et la qualité et la sécurité des soins : l'apprentissage d'un soin ne doit jamais se faire pour la première fois sur un patient (Programme National pour la Sécurité des Patients 2012 – 2017) et le patient n'est plus un objet d'apprentissage mais un sujet qui a le droit à un meilleur soin (DELMAS Philippe, 2013).

Dans ce contexte où l'éthique, la qualité et la sécurité des soins sont incontournables, il est nécessaire pour les professionnels de santé d'acquérir et de contrôler leurs compétences. Toute réalisation d'un soin sur un patient implique un niveau de connaissance et compétence acquis en préliminaire à l'action. Comme autre principe fondamental relevant de la pédagogie, il est nécessaire de savoir jusqu'où nous souhaitons aller avec les étudiants dans l'apprentissage par l'erreur.

Dans ce cadre de nombreuses situations ont déjà été créés et mises en place à l'IFMS (annexe 1).

La projection proposée tient compte des thématiques communes aux professions paramédicales :

- Ethique
- Qualité des soins et gestion des risques
- Raisonnement clinique
- Hygiène

Nous avons priorisé au travers de ces quatre axes et du contexte actuel de l'apprentissage par alternance, les thèmes suivants :

- **Raisonnement clinique et projet de soins :**
 - o Recueil de données et analyse : développer la clinique infirmière et la capacité à se questionner tout au long de la formation
 - o Transmissions et inter professionnalité : développer la capacité à synthétiser et sélectionner avec pertinence les informations transmises aux différents professionnels en inter professionnalité

Situations en construction pour cette année :

- En L1 : en 3.1 autour de vignettes cliniques issues des travaux des étudiants
- En L2 : en 4.2, élaboration d'une situation relative à l'annonce d'un diagnostic de pathologie chronique et analyse de la situation relationnelle.
- En L3 : en 2.6 et 2.11 comme support le DPI Sillage avec l'idée d'identifier les éléments cliniques en faveur d'une levée d'inhibition. L'objectif est de mettre en lien les indications du traitement et la symptomatologie clinique du patient.

Constitution du groupe de travail

- IFAS : JD
- L1 : TL
- L2 : MP
- L3 : DLep/AGA

- **Professionalisation :**

L'objectif est d'accompagner l'apprenant dans l'appropriation des codes sociaux, lui permettre de construire sa posture professionnelle et son identité professionnelle.

Les temps utilisés sont la préparation de stage, la visite de stage (tel que développé dans le chapitre raisonnement clinique) et les retours d'expérience.

Constitution du groupe de travail

IFAS : DL
L1 : GL, CDE,
L2 : DC, JB
L3 : CN

- **Soins infirmiers :**

Afin de prendre en compte les différentes dimensions du soin (préventifs et éducatifs, à visée diagnostics, thérapeutiques et curatifs, palliatifs et relationnels). Des situations sont en élaboration prenant en compte le niveau de formation de l'apprenant.

Situations en construction pour cette année :

En L1 : mise en place d'un ECOS avant le départ en stage avec pour objectif d'adopter les gestes techniques, procéduraux et posturaux prévalents

En L2 : élaboration de situation en lien avec un diagnostic éducatif chez un patient porteur d'une maladie chronique

En L3 : mise en place d'un ECOS sur les vigilances dans le cadre de la gestion des risques.

Constitution du groupe de travail

IFAS : DL, JD
L1: PG, ASH, GH
L2: BL, FR
L3 : HD, FL, CZ

L'ESPAS se veut donc être un lieu, une entité dédiée à la recherche et à la qualité et la sécurité des soins grâce à une équipe pédagogique soucieuse de développer les approches pédagogiques et méthodologiques dans l'intérêt des étudiants mais aussi du public soigné. La simulation en santé a donc été la thématique du séminaire pédagogique de cette année et a permis de d'établir cette ébauche du projet 2023/2024. Les groupes de travail poursuivront le déploiement du projet lors de réunions pédagogiques.

Plan actions

Dates	Contenu	Animation
<p>Lundi 11/09/2023</p> <p>30 mn</p>	<p>Présentation du projet ESPAS et du plan actions :</p> <p><u>1^{er} groupe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer la présentation des situations en IFAS - Préparer la présentation des situations conçues : vignettes cliniques L1/ situation relationnel L2 / sillage L3 - Déterminer les créneaux horaires pour les tester, les besoins en formateurs <p>Prévoir 45 mn d'intervention par promotion</p> <p><u>2^{ème} groupe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer une présentation des problématiques inhérentes <ul style="list-style-type: none"> o La posture professionnelle o À la construction de l'identité professionnelle - Proposer des axes de travail <p><u>3^{ème} groupe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer la présentation des situations des ECOS en L1 - Préparer les grandes lignes des situations de L2 et L3 - Préparer la présentation des soins en IFAS <p>Rappel inscription aux formations sur la logistique et le mannequin HF/simpad</p>	<p>Groupe projet</p>
<p>Lundi 09/10/2023</p> <p>3h</p>	<p>Réflexion d'équipe sur le raisonnement clinique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les constructions envisagées pour l'année 2023-2024 - Présenter un calendrier pour tester les situations conçues - Projeter l'intégration sur les 3 années et l'IFAS avec la déclinaison des objectifs visés 	<p>IFAS : JD</p> <p>L1 : TL</p> <p>L2 : MP</p> <p>L3 : DLep/AGA</p>
<p>Lundi 6/11/2023</p> <p>3h</p>	<p>Réflexion d'équipe sur la professionnalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer une présentation des problématiques inhérentes <ul style="list-style-type: none"> o La posture professionnelle o À la construction de l'identité professionnelle - Proposer des axes de travail en définissant un calendrier de situation correspondant au parcours de l'apprenant - Adapter les outils pédagogiques au regard des moyens humains et techniques - Créer des situations pour développer la posture 	<p>IFAS : DL</p> <p>L1 : GL, CDE,</p> <p>L2 : DC, JB</p> <p>L3 : CN</p>

	professionnelle - Créer des situations pour développer l'identité professionnelle	
Lundi 4/12/2023 3h	Réflexion d'équipe sur les soins infirmiers : - Présenter un retour d'expérience sur la mise en place des ECOS en L1 et les soins en IFAS - Présenter les grandes lignes de la situation de L2 et des ECOS de L3	IFAS : DL, JD L1: PG, ASH, GH L2: BL, FR L3 : HD, FL, CZ
Lundi 15/01/2024	Déterminer les ODJ des réunions du S1 2024 - Déploiements - Ajustements - Projections	Groupe projet

Projection des séances de simulation en santé IFSI CHPP Année 2023-2024				
SEMESTR	UE	METHODE	MODALITES	TITRES
1	4.1	SIMULATION HYBRIDE -ESI L1 et simulateur de vieillissement	maquette et debriefing	prise en soins d'un patient âgé
	3.1	JEUX DE ROLE	support TD	Observation clinique , recueil de données
2	2.3	CREATION VIDEO MISE EN SITUATION	support TD	Maladie chronique et handicap
	2.6	PATIENT SIMULE (IDE tertiaire)	maquette et debriefing	accueil d'un patient dépressif en chambre d'isolement
	4.4	Hybride: pratique et retour d'exp	support TD	utilisation chariot snoezelen
	5.2	PATIENT SIMULE (ESI L1)	maquette et debriefing	retour de bloc patient opéré d'un kyste du poignet sous ALR
3	2.5	HYBRIDE	support TD	Prélèvement naso-pharyngée COVID -19
	2.8	MANNEQUIN HF	maquette et debriefing	crise d'asthme chez un adulte
	4.2	JEUX DE ROLE	maquette et debriefing	situation relationnelle de crise agressivité
		JEUX DE ROLE	maquette et debriefing	situation relationnelle de crise conflit
		JEUX DE ROLE	maquette et debriefing	situation relationnelle de crise deuil
JEUX DE ROLE		maquette et debriefing	situation relationnelle de crise annonce diagnostic	
4	3.5	ETUDIANT SIMULE (Formateur)	maquette et debriefing	encadrement sur la réalisation d'une BU
	4.3/4.4	PATIENT SIMULE	maquette et debriefing	Agitation et contention en CI
	4.4	MANEQUIN HF	maquette et debriefing	en lien avec le 4.5 : accident transfusionnel
5	2.6	PATIENT SIMULE (formateur IFSI)	maquette et debriefing	prise en soins d'un patient en crise suicidaire
	2.6 /2.11	PATIENT SIMULE (IDE EPSM)	maquette et debriefing	administration de thérapeutiques et éducation du patient
6	4.8	CHAMBRE DES ERREURS	projet semaine sécurité du patient	chambre des erreurs (semainier)
		AUDITEUR (ESI L3)	support TD	Audits cliniques internes EPSM
	5.7	RECRUTEUR SIMULE (FORMATEUR+ CDS)	support TD	Simulation entretien d'embauche
	remédiation SI	MANEQUIN HF ou Procédural (ESI en difficulté)	maquette et debriefing	Dispositif aide à la réussite d'ESI en difficulté en stage: CPTU et pose de transfusion
MANEQUIN HF ou Procédural (ESI en difficulté)		maquette et debriefing	Dispositif aide à la réussite d'ESI en difficulté en stage: Préparation de perfusion - calculs de dose - pose de perfusion sur rampe	
IFAS	M5	HYBRIDE: procédural et mise en situation	maquette et debriefing	ergonomie (3 simus)
		PATIENT SIMULE	maquette et debriefing	crise d'asthme
		PATIENT SIMULE	maquette et debriefing	AVC kyste
	HYBRIDE (PATIENT ET SIMULATEUR MANNEQUIN)	maquette et debriefing	RCP.	
	M6	JEUX DE ROLE	maquette et debriefing	entretiens sit deuil
		JEUX DE ROLE	maquette et debriefing	entretiens conflit
M4	Hybride: pratique et retour d'exp	support TD	utilisation chariot snoezelen	

ANNEXE 3

Projet d'aide à la réussite

L'équipe pédagogique de l'IFSI de l'EPSM de la Somme a le souci d'accompagner au mieux les étudiants dans leur formation en construisant une alternance avec un partenariat fort avec les professionnels chargés de l'encadrement en stage.

Puis, tout au long de celle-ci, l'équipe s'attache à l'atteinte des objectifs pédagogiques en tenant compte pour chaque étudiant de : ses prérequis, ses expériences, son parcours de formation et de son rythme d'apprentissage, en s'appuyant sur une pédagogie différenciée.

En cas de difficultés identifiées par l'étudiant ou par l'équipe pédagogique, les formateurs élaborent des dispositifs d'aide à la réussite personnalisés visant à répondre aux besoins singuliers en vue de l'atteinte des objectifs.

Documents de référence :

- Extrait de l'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier :

« Le formateur de l'institut de formation, référent pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications portées sur le portfolio et de l'évaluation du tuteur pour proposer à la CAC définie à l'article 59 la validation du stage. Cette proposition prend en compte le niveau de formation de l'étudiant et se fonde sur sa progression dans son parcours de professionnalisation et l'acquisition des compétences infirmières. Le stage est validé dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

1°- avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans dépasser 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique ;

2°- avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées »

- Instruction DGOS du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière
- Annexe VI : le portfolio : *« mon parcours : activités de soins : le formateur référent du suivi pédagogique évalue la progression de ces apprentissages au moins une fois par an et peut proposer une modification du parcours de stage et/ou des ateliers de formation en IFSI »*
- Décret de compétences de cadre de sante : août 1995
- Projet pédagogique 2023-2024
- Dossier d'agrément 2020.

1/ Le formateur référent de suivi pédagogique :

S'appuie sur le référentiel de formation et le projet pédagogique de l'institut de formation pour :

- Analyser la situation de l'étudiant pour suivre sa progression tout au long de sa formation.
- Vérifier les acquisitions de compétences et activités de l'étudiant au regard de son parcours de formation et de son niveau de formation.
- Guider l'étudiant à formaliser des objectifs personnels d'amélioration et des moyens pour les atteindre.
- Poser un diagnostic et un plan d'actions personnalisé pour l'étudiant dans un but de progression, de professionnalisation et d'obtention du Diplôme d'Etat.
- Construire avec l'étudiant un parcours de stage personnalisé à ses besoins en collaboration avec l'équipe d'année et la coordonnatrice des stages.
- Assurer le suivi et la gestion du dossier pédagogique de l'étudiant, ainsi que le traitement des validations de stage.
- Accompagner l'étudiant dans la construction de son projet professionnel et son identité professionnelle.
- Réaliser une synthèse du parcours de formation de l'étudiant, tant sur la formation théorique et clinique afin de proposer des avis pour les instances de validation.
- Représenter l'étudiant aux commissions pédagogiques institutionnelles et attribution de crédits.

Après diffusion des résultats de la CAC, l'étudiant est reçu par son formateur référent pour lui transmettre les éléments relatifs à la poursuite de son parcours de formation.

2/ Le dispositif d'aide à la réussite

Soucieux de guider les étudiants vers la réussite, l'équipe pédagogique déploie des objectifs afin de permettre aux étudiants de devenir des professionnels responsables, réflexifs et autonomes :

- Acquérir une posture adaptée favorisant le processus de professionnalisation et de socialisation professionnelle.
- Accompagner l'étudiant à identifier ses propres méthodes de travail afin de faciliter ses capacités d'apprentissage et de mémorisation à long terme dans la formation infirmière (apprendre à apprendre).
- Cultiver la motivation de l'étudiant en lui permettant de se projeter dans son futur exercice infirmier.
- Acquérir une organisation de travail afin de gérer l'ensemble des sciences nouvelles, le nombre de connaissances, d'attitudes, d'habiletés à acquérir et Unités d'Enseignement à valider (réaliser un planning de travail, gérer son temps efficacement).
- Prendre conscience de l'importance de prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres.
- Transmettre les essentiels attendus en matière de connaissances et expliciter les habiletés relationnelles et techniques à travers des objectifs d'apprentissage.

Cependant, tous ces moyens proposés et mis en œuvre pour accompagner l'étudiant vers la réussite en complément ne seront jamais suffisants sans son implication et son engagement. Les formateurs cultivent l'idée que chaque étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite.

2.1 Le suivi pédagogique au sein de l'institut de formation :

- Des suivis pédagogiques individualisés (un entretien proposé par semestre)
 - Un premier entretien permettant de réaliser un bilan sur les méthodes d'apprentissage afin d'identifier et/ou repérer d'éventuelles difficultés (calculs, capacité d'analyse, méthode de travail, handicap, etc. ...)
 - Un entretien de suivi pédagogique en début de formation et pour toutes les intégrations et mutations.

- Des entretiens avec les formateurs référents de suivi pédagogiques pour répondre aux sollicitations singulières des étudiants exprimant des situations particulières (handicap, situations personnelles, difficultés, poursuites de la formation).
- Construction d'un contrat pédagogique individualisé pour chaque étudiant en difficulté et/ou en situation de redoublement et en complément de formation.

2 La formation théorique au sein de l'institut de formation :

- Les objectifs des Unités d'Enseignements sont construits pour répondre aux plus près des besoins de santé de la population
- De la méthodologie pour la prise de notes rapides et efficaces.
- Des dispositifs d'aide à la réussite de formation proposés aux étudiants par l'équipe de formateurs adaptés à leurs besoins et/ou des difficultés éventuellement repérées (livrets d'évaluations formatives).
- La traçabilité du parcours de l'étudiant / élève et des éléments de suivi (suivis pédagogiques, visites de stage, contrats pédagogiques, ...) avec l'utilisation d'un logiciel de gestion pédagogique commun aux formateurs « logifsi ».
- L'utilisation de plateformes numériques à distance pour rendre accessible les supports de cours, les ressources documentaires, du planning des enseignements, la programmation des évaluations, du e-portfolio et la consultation des résultats.
- Des guides d'apprentissages construits pour certaines UE.
- Des travaux dirigés sont proposés pour préparer les étudiants aux évaluations dans certaines U.E. (quiz de révisions, aide à la réalisation de fiche synthèse)
- Des bilans des acquis, des évaluations formatives tout au long de la formation (évaluations des prérequis, évaluations formatives et guidances pour certaines U.E.).
- Des évaluations normatives validées par la Directrice et le coordinateur pédagogique de l'institut de formation.
- Des remédiations à travers des séances de consultation de copies après chaque première session afin de repérer les axes d'amélioration pour la deuxième session. Des Travaux Dirigés et/ou des séquences de Travaux Pratiques complémentaires peuvent également être déployés entre chaque session.

2.3 La formation clinique au sein de l'institut de formation :

- Un dispositif formalisé de mise en stage et de parcours de stage personnalisé dans le cadre des contraintes liées aux lieux de stage et aux exigences des référentiels mais toujours pour l'acquisition des activités et compétences nécessaires.
- Une visite de stage individualisée au moins une fois par semestre est réalisée par un formateur accompagné si possible d'un professionnel responsable de l'encadrement en stage.
- Des présentations de démarche clinique sont demandés lors de chaque stage permettant aux formateurs lors des visites de guider chaque étudiant à acquérir un raisonnement clinique et d'élaborer un projet de soins.
- Un compte rendu de visite de stage formalisé est porté à la connaissance au formateur référent de l'étudiant et tracé dans son dossier pédagogique numérique « LogIFSI ».
- Un suivi des acquisitions de compétences et d'activités en stage individualisé est réalisé par le formateur référent du suivi pédagogique.
- Des préparations de stage permettant à l'étudiant d'identifier les compétences à acquérir, mobiliser ou consolider au regard de son parcours, de la spécificité du lieu de stage et des attentes relatives à son niveau de formation.
- Des exploitations de stages sont réalisés permettant aux étudiants d'exprimer leur ressentis, de dresser un bilan de leurs acquisitions et de réaliser des analyses de pratiques professionnelles en vue d'améliorer ses pratiques et de porter un regard critique sur leur posture professionnelle.
- Des ateliers de travaux pratiques et/ou pratiques simulés sont réalisés à l'institut pour préparer au mieux les étudiants aux activités de soins prévalentes rencontrées lors des stages.
- Des ateliers sont proposés aux étudiants en difficultés dans l'acquisition de certains soins identifiés par les équipes pédagogiques. (Calculs de doses, gestions des risques, CPTU, etc. ...).

Les aides complémentaires :

A l'entrée en formation, des informations relatives aux aides proposées par le Conseil Régional des Hauts de France et l'Université Picardie Jules Verne sont présentées aux étudiants au regard de la qualité de vie en formation.

Ces informations sont délivrées à chaque début d'année par le secrétariat et l'équipe pédagogique.

⇒ **Dispositif d'aides attribuées par le Conseil Régional :**

- Bourses d'études sanitaires et sociales (exonération des frais d'inscription)
- Aide aux transports aux particuliers étudiants
- Aide régionale aux frais de restauration dédiée aux étudiants boursiers (100 repas/an). Ces repas pouvant être crédités au self de l'EPSM de la Somme.
- Financement prêt à taux 0 sur 24 mois à hauteur de 1000 euros pour le permis de conduire.
- Participation financière à la complémentaire santé.
- Fonds Régional d'Aide d'Urgence (250 euros).
- Bourse Mobilité Internationale (MERMOZ).
- Contribution financière pour les stages à l'étranger.
- Abonnement Etudiant TER/HDF (réduction voire gratuité pour les trajets Domicile/lieu d'études/Stages).

⇒ **Dispositif d'aides par le CROUS/UPJV :**

- Accès aux résidences universitaires.
- Accès aux restaurants universitaires.
- Service social de santé universitaire.
- Accès à la culture.
- Epicerie solidaire AGORAE à Amiens.
- Accès à la Bibliothèque Universitaire et à la salle informatique.

⇒ **Association étudiante :** NASA (Nursing Association Student from Amiens)

- Projet tutorat.
- Journée d'intégration des étudiants et élèves

⇒ **Un projet pour la qualité de vie de l'étudiant en formation :**

- Déploiement d'ateliers de bien être en partenariat avec la M.G.E.N.
 - Ateliers de toucher massage.
 - Ateliers de sophrologie.
 - Ateliers d'expression des émotions.

Documents de traçabilité :

- Fiche traçabilité diagnostic pédagogique.
- Document de compte-rendu de suivi pédagogique.
- Document de suivi des étudiants en situation de handicap.
- Document de visite de stage.
- Maquette présentation CAC.
- Maquette présentation Section compétente pour le traitement des situations individuelles.
- Contrat pédagogique vierge.
- Règlement intérieur.
- Projet pédagogique et de formation clinique.
- Logiciel LogIFSI.
- Les projets d'Unités d'Enseignements.

Gestion DOC

Annexe 4

Projet Qualité de

Vie en Formation

QUALITE DE VIE EN FORMATION
DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS DE L'IFSI & IFAS DE L'EPSMS

CONTEXTE :

Ce projet se base sur un constat de « Mal-être » des étudiants(es) en Soins infirmiers³ et sur le rapport du Dr Donata MARRA⁴, commandé par le Ministère des Solidarités et de la Santé, publié le 03 avril 2018.

« Tous les étudiants peuvent être en difficulté, même les plus brillants d'entre eux et les difficultés sont souvent plurifactorielles ».

- Précarité financière Santé physique et psychologique dégradées
- Sensations de discriminations et de maltraitance sur les lieux de stage

Par ailleurs, l'enquête réalisée en 2022, intitulée « Nous soignerons demain : le bien être des ESI, parlons-en ! », met en lumière l'absence d'amélioration des conditions de formation des ESI. En effet, malgré les scandales de l'opinion publique ; la crise sanitaire liée notamment à la COVID 19 a participé à l'accentuation des problématiques préalablement identifiées et dénoncées.

Les éléments relevés dans cette enquête sont partagés au sein de notre institut de formation, à savoir :

- Un pourcentage non négligeable d'étudiants doivent auto-financer leur formation
- Il est observé une dégradation de la santé physique et psychique liée à une gestion particulièrement contraignante de diverses obligations (temps de formation, job étudiant, obligations financières...) à l'origine de stress, troubles du sommeil et grandes difficultés à maintenir une activité physique.

Dans le cadre de l'accompagnement à la réussite, et les valeurs humaines partagées par l'ensemble de l'équipe de l'IFSI de l'EPSM de la Somme, un projet « Qualité de vie en formation » a été initié en 2021 avec le soutien de la MGEN.

³ Dossier de Presse Septembre 2017 – Mal-être des étudiants(es) en soins infirmiers : il est temps d'agir – FNEI www.fnesi.org

⁴ Rapport sur « la Qualité de vie des étudiants en santé » du Dr Donata Marra publié le 03.04.18

<https://solidarites-sante.gouv.fr>

Dossier de presse, Enquête Bien Etre « Nous soigneronsDemain », FNEI, 2022

En lien avec la sélection via parcoursup, l'IFSI propose à compter de septembre 2022, un foyer composé de 10 chambres simples et d'un studio permettant aux étudiants éloignés de leur domicile de bénéficier d'une location au plus près du lieu de formation et des lieux de stage.

De nouveaux partenariats ont permis le déploiement à compter de l'année 2022-2023, de nouvelles activités répondant aux besoins et aux attentes des étudiants, au regard du questionnaire adressé aux étudiants infirmiers de 1^{ère} et 2^{ème} année en Juin 2022. Par ailleurs, l'ouverture de l'IFAS en septembre 2022 a constitué un nouvel axe de ce projet.

La pérennisation de ce projet a été entérinée suite à la section de vie étudiante du 17 Mai 2023, qui a mis en exergue la demande des étudiants de continuer à bénéficier de propositions d'activités physiques et sportives et culturelles. Une demi-journée d'intégration va également être co-organisée par les étudiants de 3^{ème} année promotion 2021-2024, auprès des différentes promotions, le Jeudi 14 septembre 2023 matin.

PUBLIC CONCERNE :

 Etudiants volontaires de L1, L2, L3 et IFAS

OBJECTIFS COMMUNS A TOUTE FORMATION IFSI / IFAS :

- Promotion et prévention de la santé physique et psychique des apprenants en formation des métiers de la santé.
- Développer la cohésion de groupe et renforcer le sentiment d'appartenance

INTERETS :

- L1 :
 - Pratiquer une activité physique à titre gratuit
 - Découverte de techniques de relaxation pour la pratique professionnelle soit à visée individuelle (apprendre à prendre de soi pour mieux prendre soin des autres)
 - Aide à la gestion du stress
 - Accompagnement et soutien par ses pairs
- L2 :
 - Pratiquer une activité physique à titre gratuit
 - Aide à la gestion du stress
 - Découverte de techniques de relaxation pour la pratique professionnelle soit à

visée individuelle (apprendre à prendre de soi pour mieux prendre soin des autres)

- Aide à la prise de conscience des responsabilités professionnelles
Accompagnement face aux attentes du niveau de compétences et d'exigence professionnelle
- Accompagnement et soutien par ses pairs

- L3 :
 - Pratiquer une activité physique à titre gratuit
 - Aide à la gestion du stress
 - Accompagnement face aux attentes du niveau de compétences et d'exigence professionnelle
 - Aide à la projection personnelle et professionnelle
 - Aide à la prise de conscience des responsabilités
 - Découverte de techniques de relaxation pour la pratique professionnelle soit à visée individuelle

- IFAS :
 - Pratiquer une activité physique à titre gratuit
 - Découverte de techniques de relaxation pour la pratique professionnelle soit à visée individuelle (apprendre à prendre de soi pour mieux prendre soin des autres)
 - Aide à la gestion du stress

PARTENARIAT :

Afin d'envisager la poursuite et la pérennisation de ce projet pour l'année 2023 – 2024, nous avons rencontré les différents partenaires, en mai et juin 2023 :

- **MGEN** : continuité du projet « Ateliers Bien Etre », en accès libre, au Foyer H.EY, avec le soutien de Mme **BILLOT Florence** correspondante chargée d'affaires mutualistes régionale : FBILLOT@mgen.fr
- **COMEDIE DE PICARDIE** : Mme RAOULT, chargée des relations publiques : relationspubliques@comdepic.com

- **PASSION SPORT** : Mr **CARTIERE**,
 - passionsport80@gmail.com
 - **Association sportive EPMS Somme** : **O. ROUSSEAU**, Président et **E. DABOVAL**, secrétaire
 - o.rousseau@epsm-somme.fr
 - e.daboval@epm-somme.fr
 - **MNH** : Mr **RAVAT**, Responsable régional « relations établissements »
 - herve.ravat@mnh.fr
 - 06.74.98.09.69
- Mr **VUIDEPOT**, coordinateur promotion de la santé
- nicolas.vuidepot@mnh.fr
 - 06.32.98.63.44
- **CPAM de la Somme** : Mme **BAILLEUL Stéphanie**
 - stephanie.bailleul@assurance-maladie.fr
- Concernant les étudiants étrangers et L1 / IFAS, **Christine LEBORGNE** et **Betty RENAUX** :
- christine.leborgne@assurance-maladie.fr
 - betty.renaux@assurance-maladie.fr
- **UPJV Activités sportives/Directeur SUAPS** : Mr **DUBUS Julien**
 - julien.dubus@u-picardie.fr

COMMUNICATION :

- Panneau affichage hall IFSI (infos + inscription ateliers)
- Bandeau déroulant numérique
- Présentation projet QVF aux différentes promotions lors des pré-rentrée et rentrée, en section Vie étudiante et ICOGI
- Mise en place d'une boîte à idées dans le hall

PARTENAIRES	ACTIVITES PROPOSEES	NOMBRE D'ETUDIANTS	NOMBRE D'ATELIERS
UPJV	- SUAPS	Inscription UPJV avec adresse mail et carte d'étudiant	
	- ESCAPE GAME « JANUS »	Inscription individuelle sur EPIONE Hors période de stage, - Hors TD, - Hors évaluation - Justificatif d'absence : capture d'écran de l'inscription sur EPIONE	
Florian CARTIERE « Passion Sport »	- Renforcement musculaire - Stretching - Running - Marche nordique	15 à 20 étudiants par atelier	5 séances (+ ou - 5) 1h les lundis soirs tous les 15 jours Dès le 25 septembre 2023
Association sportive EPMS Somme	- Tennis de table	Nombre illimité/sur inscription	Année scolaire Mardis et Jeudis à partir de 16h30 Cotisation annuelle : 12 euros
MGEN	- Atelier bien-être	- Les 4 et 7/09/23 de 11h30 – 14h, au foyer Henri Ey, en accès libre et ouvert aux 4 promotions - Reconduction de cet atelier : les 21/11/23 (L2, L3) et 28/11/23 (L2, L3, IFAS), au foyer Henri Ey, en accès libre	
MNH	8h30 -9h : Accueil – « petit déjeuner » - et lancement de journée : Direction de l'institut, partenaires MNH & formateurs (Amphi IFSI) 12h45-14h15 : PAUSE DEJEUNER 16h-16h30 : Debriefing 16h30-17h : Remise des prix, tombola		
	« Village prévention santé » Présence obligatoire (Promo en 1/6) 9h-9h45 : 1 ^{er} atelier 10h-10h45 : 2 ^e atelier 11h-11h45 : 3 ^e atelier 12h-12h45 : 4 ^e atelier 14h15-15h : 5 ^e atelier 15h15-16h : 6 ^e atelier 16h-16h30 : Pause	Promotion entière L2 27/11/2023	1 journée 6 ateliers (45 minutes chacun) : - Santé publique : Quizz - Nutrition : exposition posters, Quizz, Stepper - Conduites addictives / Alcool : simulateur d'ébriété - Sexualité : exposition posters & débat - Addictions & Contre – Addictions : Concours d'affiches - Emotions et sommeil : Sensosphère, coussin sensoriel et triptiques
	16h30-17h : clôture de la journée (Amphi IFSI) - Débriefing ressenti de la journée - Remise des prix pour la meilleure affiche - Lot collectif pour le travail des ateliers - Tombola		



CPAM	Présentation générique des offres d'accès aux droits CPAM et inclusion numérique (AMELI) Présence obligatoire Etude situations individuelles		IFAS : 5/09/23 L1 : date à programmer en Juin 2024 (Voir avec Equipe L1) Reconduction Ateliers Prévention
COMEDIE DE PICARDIE	2 axes : - Stress Post Traumatique - Entre le Soi et le Soignant : - Les Emotions	Toutes les promotions IFSI & IFAS	- Présentation de la saison : 26/09/23 de 17h30 à 19h (Amphi IFSI) - Intervention de Mr DUSSART Vincent, metteur en scène, le trauma et le transgénérationnel en scène : 19/12/23 de 15h15 à 16h45 (L3 en lien avec UE 2.6 SS) - Atelier Improvisation : Les Emotions et Soi (/inscription/ groupe de 12 à 15 étudiants) le 21/12/23 de 18h à 20h à la Comédie de Picardie Spectacle « Autopsie d'une photo de famille » du 10 au 12/01/24

ANNEXE 4

Calendriers des

évaluations

Calendrier évaluations

semestre 1

Institut de Formation en Soins Infirmiers EPSM de la Somme DURT - 80044 AMIENS CEDEX		ÉVALUATIONS SEMESTRE 1 TABLEAU PRÉVISIONNEL							Année 2023-2024		
2.1	Biologie fondamentale		Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances	1h00	1	15/11/2023	appel à 14h00 début 6preuve à 14h30	15h30	MH1, MH2, R3	idem
2.2	Cycle de la vie et grandeur fonctionnelle		Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances	1h30	3	31/01/2024	Appel à 14h00 Début 6preuve à 14h30	16h00	MH1, MH2, R3	idem
2.4	Processus traumatiques		Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances, justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques	1h00	2	31/01/2024	appel à 08h30 début 6preuve à 09h00	10h00	MH1, MH2, R3	idem
2.10	Infectiologie et hygiène		ECOS	identification rigoureuse d'hygiène, pertinence de l'argumentation dans leur utilisation		2	29 et 30/01/2024	Epreuve de sur convocation individuelle			idem
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2.1S1	Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances et compréhension des mécanismes	1h00	2	31/01/2024	appel à 10h45 début 6preuve à 11h00	12h00	MH1, MH2, R3	idem
3.1	raisonnement et démarche clinique		Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	Pertinence de l'analyse et clarté de la présentation		2	01/02/2024	Sur convocation de groupe			idem
4.1	soins de confort et de bien-être		Travail oral de réflexion	compréhension des éléments de la situation, mobilisation des valeurs et concepts dans la pertinence		2	15/11/2023	Epreuve de 8h30 à 12h30 sur convocation individuelle			idem
5.1	Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	2.10 S14.1S1	travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	concept, adéquation activité préparée avec besoins et souhaits de la personne	1h30	2	01/02/2024	Sur convocation de groupe			idem
6.1	méthodes de travail	prise de notes, méthodes de travail apprises jusqu'au Bac, analyse, synthèse, résumé	réalisation fiche de lecture en traitement de texte	efficacité résultat, respect méthode fiche lecture, présentation correcte		2	08/01/2024	Rendu Fiche de lecture			idem
6.2	anglais		présence et participation active, rayonner en binôme	justesse du vocabulaire		2	02/02/2024	Epreuve de 12h30 à 13h Préfrentiel et participation			idem

Calendrier évaluations

semestre 2

Institut de Formation en Soins Infirmiers EPSM de la Somme DURT - 80044 AMIENS			ÉVALUATIONS SEMESTRE 2 TABLEAU PRÉVISIONNEL									Année 2023 - 2024	
U.E	Intitulé U.E	U.E en pré-régulier	Modalité d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Date et heure de la session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session	Modalité	
1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie	1.1S1	travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts	pertinence de l'analyse et pertinence dans l'utilisation des concepts	1h30	2	*****	appel à 9h30 début épreuve 10h00	11h30	A1,A2	10 et 11 juillet 2024	idem	
1.2	santé publique et économie de la santé		Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances	1h00	2	*****	appel à 08h30 début épreuve 9h00	10h00	A1,A2	10 et 11 juillet 2024	idem	
2.3	santé, maladie, handicap, accidents de la vie		Évaluation sur la réalisation d'un film court métrage sur une thématique maladie	exactitude des connaissances, utilisation des concepts	20 mn par ESI	2	22/05/24 23.31.11-16.31 : Remise de dossier 27/05/24 28.05.24 - Festival	Festival du film.		Amphi IFSI	10 et 11 juillet 2024	idem	
2.6	processus psychopathologique	1.1S1	Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances	1h00	2	*****	appel à 13h30 début épreuve à 14h00	15h00	A1,A2	10 et 11 juillet 2024	idem	
3.1	raisonnement et démarche clinique infirmière	3.1S1	travail individuel d'analyse d'une situation clinique	pertinence, cohérence, pertinence infar recueillir et raisonnement clinique	1h00	2	durant le stage de S2.2 du 15/05/24 au 29/05/24		évaluation jumelée avec le 3.2	A1,A2	22/05 au 07/06/2024	idem	
3.2	projet de soins	3.1S1	à partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins	cohérence, pertinence, élaboration projet avec éléments situation clinique et raisonnement	1h00	1	durant le stage de S2.2 du 15/05/24 au 29/05/24		évaluation jumelée avec le 3.1	A1,A2	22/05 au 07/06/2024	idem	
4.2	soins relationnels	1.1S1	travail d'analyse des éléments de la communication à partir d'une vidéo	compréhension et des attributs des concepts	1h00	1	13/05/2024	appel à 14h00 début épreuve à 14h30	16h00	A1,A2,R1	4 et 5 juillet 2024	idem	
4.3	soins d'urgence		attestation de formation aux gestes et soins d'urgence	conformer à l'arrêté		1	présence obligatoire aux CM plans de secours				année 2023-2024		
4.4	thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2.1, 2.10 et 2.11S1	calcul de doses appliqués en situation simulée	rigueur, raisonnement dans calcul, exactitude des résultats, habileté, dextérité	30 mn par ESI	2		épreuve le 26/06/2024 de 8h30 à 17h30 sur convocation individuelle		A1,A2	10 et 11 juillet 2024	idem	
4.5	soins infirmiers et gestion des risques	2.10 S1	évaluation écrite de connaissances	justesse, compréhension des risques et/ou dangers, pertinence, argumentation	1h00	1	*****	appel à 10h45 début épreuve à 11h00	12h00	A1,A2	10 et 11 juillet 2024	idem	
5.2	évaluation d'une situation clinique	3.1S1 et S2 et 2.3 S2	présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	pertinence, cohérence des infar recherches, de l'analyse situation et	1h30 mn par ESI	2	durant le stage de S2.2 du 15/05/24 au 29/05/24		évaluation jumelée avec le 3.1 et le 3.2		22/05 au 07/06/2024	idem	
6.2	anglais		présence et participation active	justesse du vocabulaire	1h00	2		Fin du e-learning le 18/06/2024			10 et 11 juillet 2024	idem	

Calendrier évaluations

semestre 3

ÉVALUATIONS SEMESTRE 3
TABLEAU PRÉVISIONNEL

Année 2023 - 2024

U.E	Intitulé U.E	U.E en pré-requis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Dates 1ère session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session
1.2	Santé publique économie de la santé	1.2 S2	Écrit en groupe, étude de population avec identification des besoins en santé	cohérence dans l'utilisation de la démarche de SP, fiabilité des infos, identification besoins, pertinence utilisation des outils	rendu de dossier sur EPIONE	3	Jusqu'au 31/01/2024 inclus				Jusqu'au 06/03/2024 inclus
2.5	Processus inflammatoires et infectieux	2.10 S1 2.1 S1	Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances, justesse dans compréhension des mécanismes physiopathologiques	1h00	2	15/12/2023	14h00 Appel à 13h30	15h00	amp hi 1&2 R3	Du 21/03 au 22/03/2024
2.8	Processus obstructifs	2.2 S1 2.3 S2	Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances, justesse dans compréhension des mécanismes physiopathologiques	1h00	2	20/12/2023	14h30 Appel à 14h	15h30	amp hi 1&2 R3	Du 21/03 au 22/03/2024
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2.11 S1	Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances, justesse dans compréhension des mécanismes	1h00	1	19/12/2023	13h30 Appel à 13h	14h30	amp hi 1&2 R3	Du 21/03 au 22/03/2024
3.2	Projet de soins infirmiers	3.2 S2 3.1 S1	Élaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisés en groupe restreint	prise en compte du contexte professionnel, pertinence présentation éléments de négociation, en groupe	2h30	1	15/12/2023	9h30 Appel à 9h	12h00	amp hi 1&2 R1 R2 R3 R3 bis TP1 TP2 TP3	Du 21/03 au 22/03/2024

3.3	Rôles infirmiers organisation du travail et inter-professionnalité	1.3 S1 3.2 S2	Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin	identification du champ d'intervention des différents acteurs dans le projet de soins, en groupe	1h30 + 20 minutes oral sur convocation	1	20/12/2023	8h00	12h30	amR bi 1&2 R1 R2 R3 R3 bis TP1 TP2 TP3 Salle info	Du 21/03 au 22/03/2024
4.2	Soins relationnels	1.1 S1&S 2 4.2 S2	Mise en situation d'entretien lors des Travaux Dirigés	Implication lors des TD, pertinence et cohérence au cours de la réalisation d'un entretien infirmier	convocation individuelle	2	21/12/2023	de 8h30	17h00	R1 R2 R3 R3 bis et Simu	Du 21/03 au 22/03/2024
4.6	Soins éducatif et préventif	1.2 S2	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	Pertinence dans l'utilisation des concepts	2h00	2	13/12/2023	10h00 Appel à 09h30	12h00	amR bi 1&2 R3	Du 21/03 au 22/03/2024
5.3	communication conduit de projet	1.1 S1&S 2 4.2 S2&S 3 3.2 S2&S 3 4.6 S3	Travail écrit ou oral d'élaboration d'un projet de soins	Prise en compte des éléments du contexte dont la situation professionnelle, cohérence hiérarchie des actions, négociation projet, utilisation des outils de soins	1h00	4	1ère session du 17/01/2024 au 26/01/2023 (sauf 22/01 et 29/01 = SESA) 2ème session du 24/01/2024 au 02/02/2024 Sur terrain de stage (au moins 7 jours après la 1ère session)				
6.2	Anglais	6,2 S.1 et S2	Épreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	justesse du vocabulaire	1h00	2	19/12/2023	15h45 Appel à 15h15	16h45	amR bi 1&2 R3	Du 21/03 au 22/03/2024

Calendrier évaluations

semestre 4

Institut de Formation en Soins Infirmiers EPSM de la Somme DURY - 80044 AMIENS CEDEX 1			ÉVALUATIONS SEMESTRE 4 TABLEAU PRÉVISIONNEL				Année 2023 - 2024				
U.E	Intitulé U.E	U.E en prérequis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	ECTS	Dates 1ère session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session
1.3	Législation, éthique et déontologie	1.3 S1	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnaire éthique réalisé groupe restreint	Pertinence de l'analyse et du questionnaire, utilisation des concepts	2h00 de préparation et 10 minutes d'exposé	3	17/05/2024 Convocation groupes	8h30 Appel à 8h15	12h30	Amphi1 R1-R2-R3-R3bis- info – TP 1-2-3	du 08 au 09/07/24
2.7	Défaillance organiques et processus dégénératifs	2.1 S1 2.2 S1	Évaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	1h00	2	28/05/2024	9h30 Appel à 9h00	10h30	amphi 1&2 R3	du 08 au 09/07/24
3.4	Initiation à la démarche de recherche	3.1 S1 3.1 S2	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	Identification des étapes de la démarche de recherche, explication méthode et outils	3h30	2	28/05/2024	13h00 Remise texte 11h30 à 12h	16h30	Rendu dossier Distanciel R3	du 08 au 09/07/24
3.5	Encadrement des personnels de soins	3.3 S3	Présentation écrite d'une situation d'encadrement au regard des objectifs avec analyse des résultats	pertinence du projet, qualité organisation, du contenu et de l'analyse des résultats, propositions réajustement	2h00	2	13/05/2024	rendu de dossier 16h30 à 17h15		Amphi1	du 08 au 09/07/24
4.3	Soins d'urgence	4,3 S2	Analyse d'une situation de soins d'urgence, en groupes restreints	pertinence analyse de situation, cohérence dans la prise en charge, conformité aux bonnes pratiques	1h00 par groupe	1	24/05/2024 Convocation groupes	9h00	12h00	R1-R2-R3-R3B- info –	du 08 au 09/07/24
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2.1, 2.10 et 2.11 S1 4.4 S2	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	habileté, dextérité, hygiène, asepsie, ergonomie, raisonnement et	20 mn par ESI sur convocation individuelle	2	16/05/2024	9h00	17h00	salles de simu	du 08 au 09/07/24

				justesse ds mise en oeuvre, connaissances théoriques							
4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	4.5 S2	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	pertinence de l'analyse de situation, identification causes, pertinence questionnement, hypothèses de solutions	2h00 de préparation et 10 minutes d'exposé	1	31/05/2024 4 Sur convocation de groupe	8h30 Appel à 8h15	12h30	Amphi1 R1-R2-R3-R3bis-info – TP 1 -2-3	du 08 au 09/07/24
4.6	Soins éducatif et préventif	1.2 S2 4.6 S3	action éducative collective auprès d'un groupe de personnes	pertinence choix action éducative au regard de la situation, pertinence de l'action, adaptation des outils	1h00	2	06/05/2024	rendu des dossiers de 14h15 à 15h00		Amphi 1	du 08 au 09/07/24
5.4	soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires		présentation d'une démarche individuelle d'éducation avec analyse des résultats au regard des objectifs	pertinence choix des actions, adéquation méthodes et moyens avec objectifs et résultats attendus, analyse critique des résultats	10 mn par groupe	4	29/05/2024 Et 30/05/2024	9h00 Appel à 8h30	17h00	Amphi IFSI	du 08 au 09/07/24
6.2	Anglais		traduction écrite en français d'un article professionnel	justesse du vocabulaire	1h00	2	12/03/2024	09h00 Appel à 08h30	10h00	amphi 1&2 TP1 et TP 2 R3	du 08 au 09/07/24

Calendrier évaluations

semestre 5

Institut de Formation en Soins Infirmiers EPSM de la Somme DURY - 80044 AMIENS CEDEX 1			ÉVALUATIONS SEMESTRE 5 TABLEAU PRÉVISIONNEL					MAJ LE 28/08/2023	Année 2023- 2024			
U.E	Intitulé U.E	U.E en pré-requis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Dates 1ère session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session	Modalités
2.6	Processus psychopathologiques	Consulter le référentiel	Evaluation écrite de connaissances et analyse d'une situation relationnelle	Consulter le référentiel	1h00	2	19/12/2023	10h00 (appel 9h30)	11h00	Amphi MH 1 + MH 2	18/03/2024 ou 19/3/2024	Idem
2.9	Processus tumoraux	Consulter le référentiel	Évaluation écrite individuelle de connaissances	Consulter le référentiel	1h00	2	11/12/2023	10h00 (appel 9h30)	11h00	Amphi MH 1 + MH 2	18/03/2024 ou 19/3/2024	Idem
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2.11 S1 et S3	Exactitude des connaissances sur les anti cancéreux (temps 1), exactitude des calculs de dose (temps 2), psychotropes (temps 3)	Consulter le référentiel	2h00	2	18/12/2023	9h30 (appel à 9h00)	11h30	Amphi MH 1 + MH 2	18/03/2024 ou 19/3/2024	Durée 2h00
3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité	1,3 S1 et 4 + 1.2 S3 et 4 + 3.2 S2 et 3 + 3.3 S3	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec projet prof de l'ESI	Consulter le référentiel		2	15/12/2023 (14/12/2023 de 13h15 à 13h45 rendu de dossier)	Epreuve orale 9h00	17h00	Amphi IFSI	18/03/2024 ou 19/3/2024	Idem
4.2	Soins relationnels	1.1 S1 et 2 + 4.2 S2 + 4.2 S3	Analyse d'une situation relationnelle rencontrée en stage	Cohérence entre les modalités de la relation et les personnes, les situations, les objectifs du projet de soins et la pathologie	Toute la journée	1	20/12/2023 (18/12/2023 8h30 à 9h00 Rendu de dossier)	Epreuve individuelle orale 20min/esi 14h00	17h00	Amphi MH 1 + MH 2 / bâtiment raynier	18/03/2024 ou 19/3/2024	Idem
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2.1 + 2.10 + 2.11 du S1 + 4.4 S2 + 4.4 S4	Injection dans chambres implantables en situation simulée	Habilité, dextérité, hygiène, asepsie, ergonomie, organisation, raisonnement et justesse dans la mise en œuvre...	Toute la journée	2	05/12/2023	9h00 20min/esi	17h00	Bâtiment MH salles de simu	18/03/2024 ou 19/3/2024	Idem
4.7	Soins palliatifs et fin de vie	1.1 S1 et 2 + 4.2 S2	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation soins palliatifs et/ ou fin vie avec analyse situation relationnelle	Implication en TD, qualité réflexion, mise en évidence valeurs personnelles, pertinence et cohérence lors de l'entretien	toute la journée	2	20/12/2023 (18/12/2023 8h30 à 9h00 Rendu de dossier)	Epreuve individuelle orale 20min/esi 14h00	17h00	Amphi MH 1 + MH 2 / bâtiment raynier	18/03/2024 ou 19/3/2024	Idem
5.5	Mise en oeuvre des thérapeutiques et coordination des soins	Consulter le référentiel	Travail d'analyse sur réalisation et organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire	Fiabilité données utilisées, justesse dans le repérage du projet de soins, pertinence dans rôle envisagé acteurs et mode collaboration	1h00	4	Du 18 au 26/01/2024 (stage S5-2)	Epreuve individuelle sur le terrain de stage S5-2			Du 25/01 au 02/02/2024 ou une semaine après la 1ère session	Epreuve individuelle sur le terrain de stage S5.2
5.7	Optionnelle		Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Implication personnelle		1	Rendu dossier le 19/12/2023	09h00	09h30	Amphi MH 1 + MH 2	18/03/2024 ou 19/3/2024	Idem
6.2	Anglais		Présentation en anglais d'un article professionnel	Justesse du vocabulaire	1h 00	2	11/12/2023	14h00 (appel 13h30)	15h00	Amphi MH 1 + MH 2	18/03/2024 ou 19/3/2024	Idem

Calendrier évaluations

semestre 6

Institut de Formation en Soins Infirmiers EPSM de la Somme DURY - 80044 AMIENS CEDEX 1			ÉVALUATIONS SEMESTRE 6 TABLEAU PRÉVISIONNEL								Année 2023 - 2024	
U.E	Intitulé U.E	U.E en pré-requis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Dates 1ère session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session	Modalités
3.4	Initiation à la démarche de recherche + anglais	3.4 S4	Travail écrit de mémoire de fin d'études et rédaction de l'abstract du TFE	Consulter le référentiel		2	14/05/2024 de 9h à 17h00	Rendu du dossier et envoi du PDF			Rendu du dossier et envoi du PDF: Mardi 1er Octobre 2024	Idem
4.8	Qualité des soins, évaluation des pratiques	4.5 S2 + 4.5 S4	Présentation orale et Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle	Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail		3	Rendu de dossier le 19/04/24 De 8h30 à 9h	Rendu de dossier le 19/04/24 De 8h30 à 9h			1ère semaine d'octobre 2024	Idem
5.6	Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	consulter le référentiel	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	Consulter le référentiel		8	14/05/2024 de 9h à 17h00	Rendu de dossier le 14/05/24 et Soutenance entre le 21/05/2024 et le 07/06/2024 inclus			Rendu du dossier et envoi du PDF: 01/10/2024 à 9h30 + Soutenance à programmer entre le 07/10/2024 et le 14/10/2024	Idem
5.7	Optionnelle		Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Implication personnelle	Voir affichage des horaires	1	17/04 /2024 (simulation entretiens de recrutement)	Rendu dossier le 12/04/2024			1ère semaine d'octobre 2024	Idem
6.2	Anglais		Abstract	Consulter le référentiel			14/05/2024 de 9h à 17h	Rendu du document			Rendu du document le mardi 01/10/24 à 9h30	Idem